

## MINIÈRE OSISKO INC.

**RAPPORT DE GESTION** 

POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS TERMINÉES LES 30 SEPTEMBRE 2018 ET 2017

Le présent rapport de gestion correspond à l'évaluation par la direction des résultats et de la situation financière de Minière Osisko inc. (« Osisko » ou la « Société ») et devrait être lu en parallèle avec les états financiers non audités de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018 et le 30 septembre 2017 et les notes s'y rapportant. Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») telles qu'elles sont émises par l'International Accounting Standards Board (I'« IASB »), applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires conformément à l'IAS 34 sur l'information financière intermédiaire. Le présent rapport de gestion et les états financiers qui y sont reliés sont disponibles sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web d'Osisko (www.miniereosisko.com) et devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016.

La direction est responsable de l'établissement des états financiers et de la préparation du présent rapport de gestion. Toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport de gestion sont libellées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits dans les sections « *Risques et incertitudes* » et « *Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs* » à la fin du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 9 novembre 2018.

#### Informations techniques

Les renseignements portant sur l'évaluation économique préliminaire du projet Windfall et du projet Quévillon Osborne-Bell sont tirés du rapport technique intitulé « *NI 43-101 Technical Report Preliminary Economic Assessment for the Windfall Project* » daté du 1<sup>er</sup> août 2018 avec une date d'effet au 12 juillet 2018 (l'« EEP de Windfall »), rapport préparé par BBA Inc. sous la supervision de Mathieu Savard, géo., chef de projet et vice-président à l'exploration d'Osisko, et Mme Kim-Quyên Nguyên, ing., MBA, avec l'équipe technique du Groupe Osisko et qui inclut des contributions des équipes de géologie et d'ingénierie d'InnovExplo inc., Golder Associés Itée, BBA inc., WSP Canada inc. et SNC-Lavalin inc.

Les renseignements portant sur le projet du Bloc Marban sont fondés sur le rapport technique intitulé « *Updated Mineral Resource Technical Report, Marban Block Property, Québec, Canada* » daté du 15 août 2013 avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> juin 2013, préparé par ou sous la supervision de Michael M. Gustin, Ph. D., CPG, de Mine Development Associates, et Peter Ronning, P.Eng., de New Caledonian Geological Consulting (le « rapport technique du Bloc Marban »). L'on devrait se référer au texte complet du rapport technique du Bloc Marban, lequel a été déposé auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières conformément au « Règlement 43-101 » et est disponible pour consultation sur SEDAR (<u>www.sedar.com</u>) sous le profil d'émetteur de Corporation minière NioGold (« NioGold »).

Le présent rapport de gestion utilise les expressions ressources minérales mesurées, indiquées et présumées comme une mesure relative du niveau de confiance accordé à l'estimation des ressources. Le lecteur est avisé que des ressources minérales ne sont pas des réserves minérales économiques et que la viabilité économique de ressources qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. L'estimation de ressources minérales peut être affectée de façon importante par des enjeux géologiques, environnementaux, liés aux permis, juridiques, liés aux titres, sociopolitiques, liés à la commercialisation ou d'autres enjeux pertinents. L'on ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en ressources minérales indiquées ou mesurées. L'estimation de ressources minérales est classée conformément aux Normes de l'ICM sur les définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales de l'Institut canadien des mines, de la métallurgique et du pétrole intégrées par renvoi dans le Règlement 43-101. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou de préfaisabilité ou les études économiques à l'exception des études d'évaluation préliminaire tel que défini dans le Règlement 43-101. Le lecteur est avisé qu'il ne doit pas supposer que des travaux ultérieurs sur les ressources minérales présentées mèneront éventuellement à des réserves minérales qui pourraient être exploitées économiquement.

## Personnes qualifiées

M. Mathieu Savard, géo., B. Sc., vice-président à l'exploration au Québec de la Société, est une « personne qualifiée » tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 et a révisé et approuvé les renseignements techniques du présent rapport de gestion relativement à toutes les propriétés de la Société au Québec, y compris la propriété Windfall, la propriété Quévillon Osborne-Bell, les propriétés à la Baie-James, ainsi que le projet du Bloc Marban.

Mme Alexandria Marcotte, géo., vice-présidente à la coordination de projet de la Société, est une « personne qualifiée » tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 et a révisé et approuvé les renseignements techniques du présent rapport de gestion relativement à toutes les propriétés de la Société en Ontario, y compris le projet Garrison.

#### **DESCRIPTION DES ACTIVITÉS**

Constituée en société le 26 février 2010, conformément à la Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario, la Société vise l'exploration et le développement de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Actuellement, la Société explore au Québec et en Ontario et est à la recherche de nouvelles opportunités afin d'accroître la valeur pour ses actionnaires.

## MISES À JOUR AU COURS DE LA PÉRIODE DE NEUF MOIS ET SUBSÉQUENTES À LA PÉRIODE DE NEUF MOIS

## Développement des affaires et acquisitions

- Le 19 octobre 2018, la Société a réalisé l'acquisition de Ressources Beaufield inc. (« Beaufield ») annoncée précédemment, aux termes de laquelle Osisko a acquis la totalité des actions ordinaires de Beaufield dont elle n'était pas encore propriétaire, au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par la Cour (l'« arrangement Beaufield »), conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Selon les modalités de l'arrangement Beaufield, chaque ancien actionnaire de Beaufield avait le droit de recevoir 0,0482 action ordinaire d'Osisko en échange de chaque action ordinaire de Beaufield qu'il détenait immédiatement avant la date de prise d'effet de l'arrangement Beaufield. De plus, conformément à l'arrangement Beaufield, tous les détenteurs d'options et de bons de souscription permettant d'acquérir des actions ordinaires de Beaufield ont obtenu des options de remplacement et des bons de souscription de remplacement, qui leur permettent d'acquérir des actions ordinaires d'Osisko, en se basant sur les termes de ces options et bons de souscription de Beaufield, tels qu'ajustés par le plan d'arrangement, et assujettis à ces termes.
- Le 10 octobre 2018, Osisko a annoncé que la Société, Redevances Aurifères Osisko Itée (« RA Osisko ») et Métaux Osisko inc. (« Métaux Osisko ») avaient créé l'Osisko Field Education Fund, avec la collaboration du Département des sciences de la Terre de l'Université du Nouveau-Brunswick. Les trois sociétés se sont engagées à verser un montant total de 250 000 \$ au programme au cours des cinq prochaines années.
- Le 9 août 2018, Osisko et Beaufield ont annoncé conjointement qu'elles avaient conclu une convention d'arrangement définitive en date du 14 août 2018 aux termes de laquelle Osisko a convenu, entre autres, d'acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Beaufield dont elle n'est pas encore propriétaire. La date de prise d'effet de la réalisation de l'arrangement Beaufield est le 19 octobre 2019, comme décrit ci-dessus.
- Le 17 juillet 2018, Osisko a annoncé les résultats positifs de l'EEP de Windfall sur le projet Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec, et sur le projet Quévillon Osborne-Bell, entièrement détenu par la Société et situé à 17 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon au Québec. L'EEP de Windfall a été déposé le 1er août 2018.
- Le 14 mai 2018, Osisko a annoncé une estimation de ressources minérales pour son gîte aurifère Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec. L'estimation des ressources de Windfall a été déposée le 12 juin 2018.
- Le 28 mars 2018, Osisko a signé une entente d'option avec Métaux Osisko en vertu de laquelle Métaux Osisko pourra acquérir une participation de 50 % dans le projet de métaux de base d'Urban Barry en finançant un montant total de 5 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans. Osisko conservera un droit de 100 % sur toute découverte de métaux précieux sur les claims assujettis à l'entente.
- Le 15 mars 2018, Osisko a publié une estimation des ressources minérales du gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell (détenu à 100 %), qui est situé à 15 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec. Cette estimation est le résultat des 927 sondages (279 925 mètres de forage) réalisés par les exploitants précédents sur le projet depuis 1994, incluant 50 sondages qui ont été réalisés après la dernière estimation des ressources publiée en 2012 et quatre nouveaux sondages réalisés par Osisko en décembre 2017. L'estimation des ressources d'Osborne-Bell a été déposée le 23 avril 2018.

- Le 26 février 2018, Osisko a fait l'acquisition, auprès d'Entreprises minières Globex inc. (« Globex »), de la propriété Certac dans le canton Le Tac au Québec pour la somme de 250 000 \$ et une redevance brute de métaux payable à Entreprises minières Globex sur toute production éventuelle de métaux de la propriété. La redevance brute de métaux payable sera de 2,5 % si le prix de l'or est inférieur à 1 000 \$ US l'once ou 3 % si le prix de l'or est équivalent ou supérieur à 1 000 \$ US l'once. Osisko a conservé un droit de premier refus si Globex décidait de vendre la redevance brute de métaux payable, ainsi qu'un droit exclusif de rachat d'une tranche de 1,5 % de la redevance brute de métaux pour la somme de 1,5 million de dollars.
- Le 8 février 2018, Osisko a émis une mise à jour sur les progrès réalisés en exploration sur les projets aurifères Windfall, Urban Barry et Quévillon Osborne-Bell, entièrement détenus par la Société et situés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, Eeyou Istchee Baie-James, Québec.
- Le 10 janvier 2018, Osisko a déposé une déclaration selon le système d'alerte relativement à ses actifs dans Beaufield. La Société, par l'entremise de sa filiale à part entière, O3 Investments inc., a acquis en propriété véritable 16 923 500 actions ordinaires de Beaufield, ou un contrôle et une direction sur celles-ci, dans le cadre d'une entente de transaction d'acquisition d'actions, ce qui représente environ 8,2 % des actions de Beaufield émises et en circulation, au prix de 0,14 \$ par action de Beaufield, pour une contrepartie totale de 2 369 000 \$. Après la réalisation de cette acquisition, la Société, par l'entremise de sa filiale à part entière O3 Investments Inc., détenait en propriété véritable ou exerçait un contrôle et une direction sur 56 181 300 actions de Beaufield, ce qui représente environ 26,3 % des actions de Beaufield émises et en circulation.

#### Financements:

- Le 30 octobre 2018, Osisko a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, en vertu de laquelle la Caisse de dépôt et placement du Québec a convenu d'acquérir, par voie de placement privé, 9 259 260 actions ordinaires de la Société à un prix de 2,70 \$ l'action, pour un produit brut global d'approximativement 25 millions de dollars. La clôture de ce placement privé a eu lieu le 5 novembre 2018.
- Le 18 septembre 2018, faisant suite à ses communiqués du 15 août 2018 et du 16 août 2018, Osisko a annoncé la réalisation d'un placement privé négocié « par voie de prise ferme » i) de 27 046 031 actions ordinaires de la Société qui seront admissibles à titre d'« actions accréditives » (les « actions accréditives »), pour un produit brut total d'approximativement 69,9 millions de dollars, et ii) de 3 823 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 1,70 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total d'approximativement 6,5 millions de dollars, incluant le plein exercice de l'option aux preneurs fermes. Les actions accréditives ont été émises en deux tranches. La première tranche comprenait 14 035 088 actions accréditives à un prix de 2,85 \$ par action accréditive de la « première tranche » alors que la seconde tranche comprenait 13 010 943 actions accréditives à un prix de 2,30 \$ par action accréditive de la « seconde tranche ». Le produit total du financement est d'approximativement 76,4 millions de dollars.

#### Faits saillants en exploration :

#### Performance globale

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a investi environ 90,4 millions de dollars sur ses actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur les propriétés Windfall, Quévillon Osborne-Bell et Urban Barry, ainsi que 11,3 millions de dollars en frais administratifs et généraux, y compris en salaires, en avantages et en indemnités. Au 30 septembre 2018, la Société a foré environ 141 590 mètres sur la propriété Windfall, 7 300 mètres sur la propriété Urban Barry et 33 890 mètres sur la propriété Quévillon Osborne-Bell.

Selon les rapports techniques actuels, la Société compte quatre principaux gîtes minéraux qui renferment des ressources minérales globales de 3,39 millions dans les catégories mesurées et indiquées, en plus des ressources minérales globales de 3,80 millions d'onces dans la catégorie présumée. Le 23 avril 2018, la Société a déposé l'estimation des ressources d'Osborne-Bell, qui ajoute 510 000 onces d'or aux ressources minérales de catégorie présumée. Le

12 juin 2018, la Société a déposé l'estimation des ressources de Windfall, qui ajoute au projet Windfall 601 000 onces d'or aux ressources minérales de catégorie indiquée et 2 284 000 onces d'or aux ressources minérales de catégorie présumée. Le 1<sup>er</sup> août 2018, la Société a déposé l'EEP de Windfall qui prévoit un taux de rendement interne (« TRI ») après impôt de 33 % et une valeur actualisée nette (« VAN ») après impôt de 413 000 000 \$, en se basant uniquement sur la première estimation de ressources minérales à Windfall dont l'estimation des teneurs était conservatrice. Selon l'EEP de Windfall, le projet démarrerait à une capacité de 3 200 tonnes par jour (« t/j »), avec une méthode d'abattage par longs trous où de larges panneaux d'une épaisseur minimale variant de 3,5 à 4,0 mètres et d'une hauteur minimale de 20 mètres seraient extraits. Bien que cette étude ne tient compte que des zones de minéralisation plus larges, une modélisation détaillée sera appliquée lors des études subséquentes afin d'englober la majeure partie des ressources contenues dans l'estimation de ressources de Windfall et l'estimation des ressources d'Osborne-Bell. Les extensions en profondeur dans l'axe de plongée des zones Underdog, Lynx, Zone 27, Bobcat et Triple 8 n'ont pas été prises en compte dans cette étude, puisque le forage de définition des ressources minérales est toujours en cours dans ces secteurs. Ces secteurs devraient toutefois être inclus dans l'étude de faisabilité prévue en 2019.

La Société a des programmes de forage en cours qui ont débuté en 2015 et qui se sont poursuivis et ont pris de l'ampleur en 2017 et en 2018, impliquant environ 800 000 mètres de forage sur la propriété Windfall et 90 000 mètres de forage sur les propriétés Garrison, pour une campagne de forage combinée de 890 000 mètres au total. De plus, 35 000 mètres de forage ont été réalisés sur le projet Quévillon Osborne-Bell au T3 2018. La campagne de forage devrait reprendre en 2019, avec 20 000 mètres supplémentaires. La direction est d'avis que ces éléments fondamentaux procurent les assises solides nécessaires pour bâtir une société minière qui offrira une valeur croissante à ses actionnaires au fil du temps. Se référer au tableau à la section 2 « *Ressources minérales* » du présent rapport de gestion pour les teneurs et les quantités de chaque catégorie de ressources minérales incluse dans les estimations présentées.

## a) Propriétés Windfall, Urban Barry et Quévillon Osborne-Bell

Le gîte aurifère Windfall est situé entre Val-d'Or et Chibougamau, dans la région de l'Abitibi au Québec (Canada). Le gîte aurifère Windfall est actuellement l'un des projets à l'étape des ressources avec les plus hautes teneurs en or au Canada. La majeure partie de la minéralisation se trouve à l'intérieur de nombreuses zones orientées sud-ouest/nord-est et réparties sur environ 600 mètres de large par au moins 2 500 mètres de long. Le gîte a été suivi de la surface jusqu'à une profondeur de 1 200 mètres et demeure ouvert latéralement et en profondeur.

Le 11 octobre 2018, Osisko a annoncé que la rampe d'exploration à Windfall avait atteint la Zone 27, secteur 115, soit l'endroit sélectionné pour un échantillonnage en vrac initial de 5 000 tonnes. La zone minéralisée est fortement silicifiée et contient des sulfures ainsi que de l'or visible localement. La géologie observée se compare très bien avec la zone anticipée, comme prévu selon les résultats de forage et les modèles géologiques. La rampe d'exploration a aussi rencontré une zone minéralisée contenant de l'or visible dans le secteur 101, immédiatement avant d'atteindre le secteur 115 ciblé pour l'échantillonnage en vrac. Les prochains travaux dans la rampe d'exploration seront axés sur le prélèvement de l'échantillon en vrac qu'il est prévu de transporter à une installation d'usinage à forfait située en Ontario et de traiter au cours des deux dernières semaines de novembre 2018.

En mai 2018, Osisko a entrepris deux sondages d'exploration en profondeur (« Deep Underdog » et « Deep Lynx ») pour vérifier le prolongement possible des zones minéralisées Lynx et Underdog en profondeur ainsi que pour tester le modèle géologique du gîte Windfall en tant que minéralisation associée à une intrusion. Les deux sondages progressent et devraient atteindre leur principal objectif dans l'enveloppe extérieure de l'intrusion porphyrique, à des profondeurs entre 2 000 et 2 500 mètres.

Le récent forage a confirmé et prolongé la découverte Triple 8. Le sondage avec déviation OSK-W-18-1603-W2 a recoupé une zone de séricitisation et de silicification sur 85 mètres qui contient des sulfures et des zones de minéralisation aurifère de 1 485 mètres à 1 570 mètres, approximativement, selon l'axe de forage. Cette zone d'altération comprend deux intervalles aurifères importants entre 1 510 et 1 554 mètres, approximativement, selon l'axe de forage. Ce nouveau sondage avec déviation prolonge la zone Triple 8 de 50 mètres vers le sud, à partir d'OSK-W18-1603, le sondage de découverte. La géométrie de Triple 8 n'est pas encore interprétée, mais la zone semble ouverte dans toutes les directions. La déviation antérieure OSK-W-18-1603-W1 avait recoupé une zone de faille et une intrusion porphyrique dans le prolongement prévu de la zone Triple 8.

Le 12 juin 2018, Osisko a déposé l'estimation des ressources de Windfall, qui traite de l'estimation des ressources minérales de son gîte aurifère Windfall, entièrement détenu par la Société et situé dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, dans le canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec. Cette estimation de ressources minérales est le résultat des 1 453 sondages (596 733 mètres) réalisés dans le secteur du gîte par les exploitants précédents sur le projet depuis 1997 et comprend 812 nouveaux sondages (413 692 mètres) réalisés par Osisko d'octobre 2015 au 5 mars 2018. Le forage se poursuit sur le gîte aurifère Windfall et les résultats publiés par Osisko depuis le 5 mars 2018 (131 sondages équivalent à approximativement 40 000 mètres de forage intercalaire et de forage d'extension principalement sur les zones Lynx et Underdog) ne sont pas compris dans la présente estimation de ressources minérales.

L'estimation des ressources minérales du projet Lac Windfall, des propriétés Lac Windfall et Urban Barry a été préparé par Mme Judith St-Laurent, géo., B. Sc., et M. Stéphane Faure, géo., Ph. D., tous deux à l'emploi d'Innov-Explo inc. de Val-d'Or, au Québec, et M. Jorge Torrealba, ing., Ph. D. de BBA Inc. Le rapport technique a été déposé conformément au Règlement 43-101 et est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur d'Osisko.

Le 23 avril 2018, Osisko a déposé l'estimation des ressources d'Osborne-Bell, qui traite de l'estimation des ressources minérales du gîte aurifère Osborne-Bell (propriété Quévillon) entièrement détenu par la Société et situé à 15 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon, au Québec. Cette estimation des ressources minérales est le résultat des 927 sondages (279 925 mètres de forage) réalisés par les exploitants précédents sur le projet depuis 1994, incluant 50 sondages qui ont été réalisés après leur dernière estimation des ressources publiée en 2012 et quatre nouveaux sondages réalisés par Osisko en décembre 2017.

Les estimations des ressources minérales ont été préparées par M. Pierre-Luc Richard, géo., M. Sc., et les rapports techniques reliés ont été préparés conformément au Règlement 43-101 et sont disponible sur SEDAR (<u>www.sedar.com</u>) sous le profil d'émetteur d'Osisko.

À la suite de la publication des estimations de ressources pour Windfall et Osborne-Bell, l'EEP de Windfall a été résumé dans un communiqué de presse, en soulignant le fort potentiel du scénario de base de devenir un nouveau producteur d'or significatif et rentable au Québec, en combinant les gîtes aurifères Windfall et Osborne-Bell et en traitant le minerai à une usine située à proximité de Lebel-sur-Quévillon au Québec.

#### Faits saillants de l'EEP\*

Scénario de base : prix de l'or de 1 300 \$ US/oz, prix de l'argent de 17,00 \$ US/oz, taux de change de 1,00 \$ CA = 0,78 \$ US				
TRI après impôt et droits miniers	32,7 %			
VAN après impôt et droits miniers	413,2 M\$ CA			
Coûts de construction en préproduction (incluant 51,8 M\$ CA en éventualités)	397,3 M\$ CA			
Production payable annuelle maximale	248 000 oz			
Production payable moyenne sur la durée de vie de la mine	218 000 oz			
Récupération nette d'or payable	92,4 %			
Teneur moyenne en or après dilution	6,7 g/t Au			
Durée de vie de la mine (LOM)	8,1 ans			
Total de matériau minéralisé extrait	8 914 000 tonnes			
Or contenu dans les ressources extraites	1 915 000 oz			
Or payable (LOM)	1 769 000 oz			
Argent payable (LOM)	577 000 oz			
Coût de maintien tout inclus, net des crédits pour les sous-produits et des redevances (LOM)	704,00 \$ US/oz			
Coût global estimatif (dépenses en immobilisations + coûts d'exploitation)	879,00 \$ US/oz			
Coût d'exploitation unitaire total	126,47 \$ CA/tonne usinée			
Revenus bruts	2,96 G\$ CA			
Flux de trésorerie d'exploitation	1,12 G\$ CA			
Démarrage de la mine/Production au maximum de sa capacité	T2 2022/T3 2022			
VAN avant impôt et droits miniers	625,4 M\$ CA			
TRI avant impôt et droits miniers	39,7 %			

<sup>\*</sup>Mise en garde : Le lecteur est avisé que l'EEP de Windfall résumée dans le présent communiqué a pour unique but de fournir une évaluation initiale de haut niveau du potentiel du projet et des options de conception. Le plan d'exploitation minière et le modèle économique de l'EEP de Windfall reposent sur plusieurs hypothèses et

tiennent compte de ressources présumées. Les ressources présumées sont considérées comme trop spéculatives pour être utilisées dans le cadre d'une analyse économique, à l'exception, telle que permise par le Règlement 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des études d'évaluation économique préliminaire. Rien ne garantit que les ressources présumées pourront être converties en ressources indiquées ou mesurées, de telle sorte que rien ne garantit que les paramètres économiques du projet décrit dans les présentes se réaliseront.

Le projet devrait avoir un impact significatif dans la région de la Baie-James, puisqu'il pourrait générer plus de 3 milliards de dollars en revenus bruts et contribuer à environ 350 emplois permanents durant la phase de production, en plus d'employer 480 travailleurs durant la période de construction.

L'EEP de Windfall a été préparée avec la collaboration des firmes suivantes : BBA inc. (Montréal, Québec), InnovExplo inc. (Val-d'Or, Québec), Golder Associés Itée (Montréal, Québec), WSP Canada inc. (Val-d'Or, Québec) et SNC-Lavalin inc. (Val-d'Or, Québec). Ces firmes ont fourni les estimations des ressources, les paramètres de conception et les estimations de coûts pour les opérations minières, les installations de traitement, la sélection des principaux équipements, l'entreposage des stériles et des résidus miniers, la restauration, l'obtention des permis, les coûts d'exploitation et les dépenses en immobilisations.

#### Estimation des ressources minérales

L'EEP de Windfall est basée sur les estimations de ressources minérales indiquées et présumées réalisées par Judith St-Laurent (géo., B. Sc.) d'InnovExplo inc. dans le cas du projet aurifère Lac Windfall et Pierre-Luc Richard (géo., M. Sc.) de BBA inc. dans le cas du gîte aurifère Osborne-Bell, du projet Quévillon, deux « personnes qualifiées » indépendantes en vertu du Règlement 43-101. Ces estimations de ressources minérales comprennent des ressources indiquées et des ressources présumées selon un seuil de coupure de 3 g/t Au (scénario de base).

## Estimation des ressources minérales pour le projet Windfall

		Indiquées		Présumées			
Zone	Tonnes (en millier de tonnes)	Teneur (g/t)	Onces d'or (en millier d'onces)	Tonnes (en millier de tonnes)	Teneur (g/t)	Onces d'or (oz Au)	
Lynx	1 255	7,51	303	2 257	7,48	543 000	
Zone 27	628	8,69	175	852	7,28	199 000	
Caribou	318	7,12	73	2 767	5,80	516 000	
Underdog	147	9,00	43	4 381	6,77	955 000	
Autres	34	6,58	7	348	6,37	71 000	
Total	2 382	7,85	601	10 605	6,70	2 284 000	

#### Remarques concernant l'estimation des ressources minérales du gîte aurifère Windfall :

- 1. La personne qualifiée et indépendante pour l'estimation des ressources minérales 2018, au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101, est Judith St-Laurent, géo., d'InnovExplo inc. La date de prise d'effet de l'estimation est le 14 mai 2018.
- 2. L'estimation des ressources minérales de Lac Windfall est conforme aux normes et aux lignes directrices de l'ICM pour la publication de ressources et réserves minérales
- 3. Les ressources sont présentées avant dilution et in situ et sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction économique.
- 4. L'estimation des ressources minérales englobe 124 domaines aurifères tabulaires et subverticaux, chacun étant défini par un modèle fil-de-fer individuel d'une épaisseur réelle d'au moins 2,0 m.
- 5. Des échantillons ont été regroupés à l'intérieur des domaines minéralisés en des composites de 2,0 m de long. Une valeur de zéro a été utilisée comme teneur dans le cas des carottes non analysées.
- 6. Une teneur de coupure supérieure pour l'or a été appliquée aux données composites et déterminée pour chaque zone. Elle varie de 15 g/t Au à 75 g/t Au et a été appliqué en utilisant une stratégie de coupure des valeurs supérieures en quatre étapes où la valeur de la teneur de coupure supérieure diminue à mesure que la distance d'interpolation augmente.
- 7. Des valeurs de densité (t/m3) ont été appliquées en fonction des lithologies suivantes : 2,78 à 2,86 pour les roches volcaniques mafiques encaissantes; 2,76 à 2,77 pour les roches volcaniques felsiques encaissantes; 2,70 à 2,83 pour les porphyres.
- 8. L'interpolation par krigeage ordinaire a été utilisée pour l'estimation de toutes les zones du gîte aurifère Lac Windfall, à l'exception de la zone Underdog où une interpolation par la distance inverse au carré (ID²) a été préférée en raison d'un espacement plus large entre les sondages et d'une densité de sondages inférieure sur lesquels sont basés la création des modèles fil-de-fer. Toutes les estimations sont basées sur une dimension des blocs de 5 mètres selon un axe NE, de 2 mètres selon un axe NW et de 5 mètres en hauteur, les paramètres d'estimation étant définis à partir de l'analyse par variogramme.
- 9. Les calculs ont été effectués avec des unités métriques (mètres, tonnes et g/t). Le contenu en métaux est présenté en once troy ([tonnes x teneur]/31,10348).
- 10. InnovExplo inc. n'a connaissance d'aucun enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique ou lié à la commercialisation, ou tout autre enjeu pertinent non abordé dans le rapport technique, qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

- 11. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée. La quantité et la teneur des ressources présumées dans cette estimation de ressources minérales sont de nature incertaine et il n'y a pas eu suffisamment de travaux d'exploration réalisés pour définir ces ressources présumées comme des ressources indiquées ou mesurées, de plus il n'est pas certain que des travaux d'exploration plus poussés permettront de les convertir en ressources de ces catégories.
- 12. Le nombre de tonnes métriques et le nombre d'onces ont été arrondis à l'unité près. Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, comme recommandé dans l'annexe 43-101A1.

## Estimation des ressources minérales pour le gîte Quévillon Osborne-Bell

Seuil de coupure	Tonnes (t)	Teneur (g/t)	Onces d'or
> 6,00 g/t Au	883 000	9,77	277 000
> 5,00 g/t Au	1 273 000	8,44	346 000
> 4,00 g/t Au	1 816 000	7,26	424 000
> 3,50 g/t Au	2 156 000	6,70	465 000
> 3,00 g/t Au	2 587 000	6,13	510 000
> 2,50 g/t Au	3 166 000	5,51	560 000

#### Remarques concernant l'estimation des ressources minérales pour le gîte Osborne-Bell :

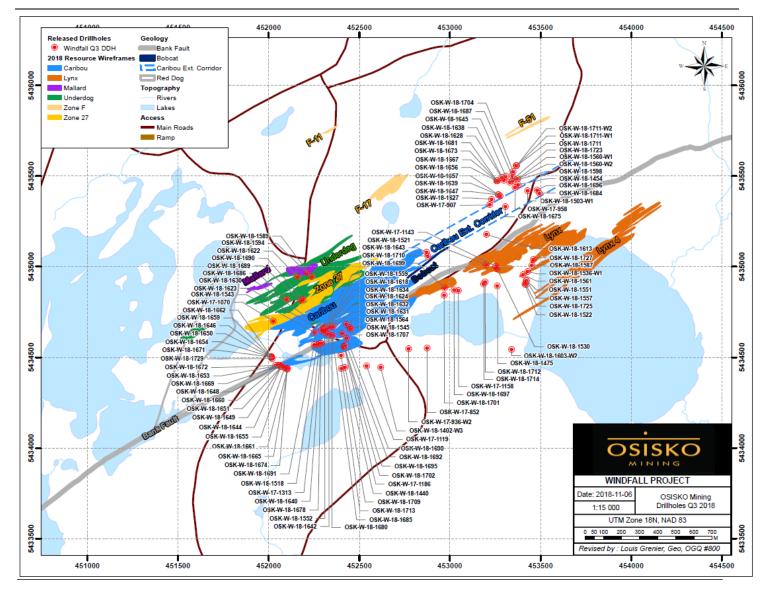
- 1. Les ressources sont présentées avant dilution, en place, et sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction économique dans le cadre d'un scénario d'exploitation souterraine.
- 2. L'estimation englobe neuf zones aurifères, chacune étant définie par un modèle fil-de-fer individuel d'une épaisseur réelle d'au moins 2 mètres.
- 3. Une teneur de coupure supérieure pour l'or a été appliquée aux données composites et déterminée pour chaque zone. Elle varie de 25 g/t Au à 55 g/t Au.
- 4. Des valeurs de densité ont été appliquées en fonction des lithologies suivantes (g/cm3) : volcanites encaissantes = 2,80; dykes tardifs stériles et intrusif Beehler = 2,78; unité felsique Zebra = 2,72.
- 5. La modélisation des teneurs pour l'estimation des ressources minérales a été effectuée à partir des données de forage en utilisant une méthode d'interpolation par krigeage ordinaire sur un bloc modèle avec des blocs de 2,5 mètres x 2,5 mètres x 2,5 mètres.
- 6. L'estimation des ressources minérales présentée dans ce communiqué est classée dans la catégorie des ressources minérales présumées. La catégorie des ressources minérales présumées n'est définie que dans des secteurs où l'espacement entre les forages est de moins de 100 mètres et où la géologie et les teneurs montrent une continuité raisonnable.
- 7. L'estimation des ressources minérales a été préparée à l'aide du logiciel GEMS 6.8 de Geovia. L'estimation est basée sur les résultats de 931 sondages de surface. Une épaisseur réelle minimale de 2,0 m a été appliquée, en utilisant la teneur du matériel adjacent lorsqu'un résultat d'analyse était disponible, ou une valeur de zéro lorsque le matériel n'avait pas été analysé.
- 8. Les calculs ont été effectués avec des unités métriques (mêtres, tonnes et gramme par tonne). Les contenus en métaux sont présentés en onces troy ([tonnes x teneur]/31,10348).
- 9. Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier près, ce qui peut générer de légers écarts dans les totaux.
- 10. InnovExplo n'a connaissance d'aucun enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique ou lié à la commercialisation, ou tout autre enjeu pertinent non abordé dans le rapport technique, qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.
- 11. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée. La quantité et la teneur des ressources présumées dans cette estimation de ressources minérales sont de nature incertaine et il n'y a pas eu suffisamment de travaux d'exploration réalisés pour définir ces ressources présumées comme des ressources indiquées ou mesurées, de plus il n'est pas certain que des travaux d'exploration plus poussés permettront de les convertir en ressources de ces catégories.
- 12. Le nombre d'onces a été arrondi au millier près, ce qui peut générer de légers écarts dans les totaux.

#### **Exploration**

## Stratégie d'exploration

Osisko est une société d'exploration minière axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux au Canada. Le projet phare d'Osisko est le gîte aurifère à haute teneur de Windfall, situé entre les villes de Val-d'Or et de Chibougamau, Québec, Canada. Osisko détient aussi une participation indivise de 100 % dans un important groupe de claims dans la région d'Urban-Barry (330 000 hectares) au Québec, une participation de 100 % dans un vaste portefeuille de propriétés dans le secteur de Quévillon qui comprend le gîte aurifère Osborne-Bell, une participation de 100 % dans le projet Garrison à l'est de Matheson en Ontario, ainsi que d'autres projets dans la région de Timmins en Ontario, dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador au Québec, et les propriétés du Bloc Marban à 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi, Québec, Canada.

La Société a annoncé les résultats suivants issus de son programme de forage en cours sur la propriété Windfall, située dans le canton d'Urban au Québec, comme indiqué sur la carte ci-dessous :



La carte ci-dessus montre les principaux sondages qui ont été forés au cours de la période terminée le 30 septembre 2018, ainsi que les sondages en cours en date du présent rapport de gestion sur la propriété Windfall.

Au début de la période de neuf mois, la Société poursuivait son programme de forage au Windfall, avec 18 foreuses ciblant le gîte principal et le gîte Lynx et 2 foreuses vérifiant des cibles régionales. À la suite de la clôture de la base de données pour l'estimation des ressources minérales du projet Windfall le 2 mars 2018, du dépôt de l'estimation des ressources du gîte Osborne-Bell et des conditions actuelles du marché, le nombre de foreuses a été réduit à dix (huit sur la propriété Windfall et deux sur la propriété Quévillon Osborne-Bell), d'où une diminution du personnel et des entrepreneurs sur les sites. Ces mesures se traduiront par une réduction du budget total d'approximativement 15 millions de dollars. L'objectif principal du forage est le forage intercalaire dans la partie supérieure de Lynx et de la Zone 27. Deux foreuses vérifient des secteurs peu explorés (programme d'exploration au sud-ouest). Le forage sous terre cible la Zone 27.

#### Les meilleurs résultats de forage comprennent les résultats suivants :

- 1 026,0 g/t sur 2,7 mètres at Lynx annoncé le 23 octobre 2018
- 49,1 g/t sur 6,6 mètres à Lynx annoncé le 2 octobre 2018
- 37,0 g/t sur 5,4 mètres à Osborne-Bell annoncé le 28 septembre 2018

- 17,4 g/t sur 13,7 mètres à Triple 8 annoncé le 13 septembre 2018
- 510,0 g/t Au sur 5,2 mètres à Lynx et 742,0 g/t Au sur 2,2 mètres à Windfall annoncé le 22 août 2018
- 34,8 g/t Au sur 4,3 mètres à Windfall annoncé le 8 août 2018
- 22,4 g/t Au sur 3,4 mètres à Deep Lynx annoncé le 7 août 2018
- 68,5 g/t Au sur 9,8 mètres à Windfall et 494 g/t sur 2,8 mètres à Lynx annoncé le 25 juillet 2018
- 20,4 g/t Au sur 28,3 mètres à Windfall (zone Triple 8) annoncé le 11 juillet 2018
- 20,0 g/t Au sur 8,7 mètres à Windfall annoncé le 12 juin 2018
- 97,6 g/t Au sur 3,3 mètres à Lynx annoncé le 7 juin 2018
- 34,3 g/t Au sur 4,5 mètres à Windfall annoncé le 1er mai 2018
- 115 g/t Au sur 8,4 mètres à Lynx annoncé le 26 avril 2018
- 41,2 g/t Au sur 3,5 mètres à Windfall annoncé le 19 avril 2018
- 68,5 g/t Au sur 2,9 mètres à Lynx annoncé le 17 avril 2018
- 40,8 g/t Au sur 4,1 mètres à Windfall annoncé le 10 avril 2018
- 403,0 g/t Au sur 2,7 mètres à Lynx annoncé le 4 avril 2018
- 265 g/t Au sur 2,4 mètres à Windfall annoncé le 2 mars 2018
- 71,9 g/t Au sur 2,9 mètres à Lynx annoncé le 27 février 2018
- 56,1 g/t Au sur 8,9 mètres à Windfall annoncé le 25 janvier 2018
- 415 g/t Au sur 5,9 mètres à Lynx annoncé le 23 janvier 2018
- 86,7 g/t Au sur 4,3 mètres à Windfall annoncé le 18 janvier 2018
- 76,5 g/t Au sur 5,0 mètres à Windfall annoncé le 16 janvier 2018
- 140 g/t Au sur 5,0 mètres à Lynx annoncé le 9 janvier 2018

La détermination de l'épaisseur réelle des intervalles est estimée à 65-80 % des longueurs présentées dans l'axe de forage. Tous les résultats de forage sont disponibles sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (<a href="www.sedar.com">www.sedar.com</a>) et sur le site web d'Osisko (<a href="www.sedar.com">www.sedar.com</a>).

## Avancement de la rampe d'exploration :

L'excavation d'une rampe d'exploration souterraine a été entreprise à partir de la surface en 2007 par un exploitant antérieur sur la propriété du Windfall, atteignant une profondeur verticale d'environ 110 mètres et une longueur d'environ 1,2 kilomètre; plus de 230 mètres de galeries d'exploration ont aussi été creusés. L'exploitant antérieur a terminé l'excavation de la rampe d'exploration, avant le prélèvement d'un échantillon en vrac, puis celle-ci a été noyée. Osisko a entrepris le dénoyage de la rampe en 2017. La rampe d'exploration progresse vers les zones minéralisées à un rythme d'approximativement 150 mètres par mois. Pour la période terminée le 30 septembre 2018, la rampe d'exploration a été prolongée de 1 702 mètres. Au T4 2018, il est prévu de poursuivre le prolongement de la rampe d'exploration vers la Zone 27 et Caribou en vue de l'échantillonnage en vrac qui débutera en octobre. Une attestation de dispense a été obtenue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (le « MDDELCC ») et du comité d'évaluation en juin 2018. Le certificat d'autorisation en vue de l'agrandissement de la halde de stériles a été obtenu du MDDELCC le 6 août 2018. Une demande de permis pour l'échantillonnage en vrac a été soumise au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et est attendue au T4 2018. Les travaux sous terre comprennent de l'échantillonnage en vrac (pour des essais métallurgiques et une confirmation des teneurs), de la cartographie sous terre et du forage d'exploration sous terre.

#### 1. RÉSUMÉ DES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

Les différentes propriétés minérales aurifères de la Société au Canada sont énumérées ci-dessous :

Propriétés d'exploration en activité	Localisation	Statut
Windfall	Québec	Détenue à 100 %
Urban Barry	Québec	Détenue à 100 %
Métaux de base d'Urban Barry	Québec	Détenue à 100 % <sup>(1)</sup>
Black Dog (Souart)	Québec	Détenue à 100 %
Quévillon Osborne-Bell	Québec	Détenue à 100 %

Garrison – Garrcon	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Buffonta	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Jonpol	Ontario	Détenue à 100 %
Garrison – Gold Pike	Ontario	Détenue à 60 %
Bloc Marban	Québec	Détenue à 100 %
Bloc Malartic	Québec	Détenue à 100 %
Siscoe Est	Québec	Détenue à 50 %
Héva	Québec	Détenue à 100 %
Kan – Baie-James	Québec	Entente d'option <sup>(2)(3)</sup>
Éléonore Régional – Baie-James	Québec	Entente d'option <sup>(2)</sup>
Éléonore JV – Baie-James	Québec	Entente d'option(2)(4)
Autres – Baie-James	Québec	Entente d'option <sup>(2)</sup>
Urban Barry – Duke	Québec	Entente d'option <sup>(5)(6)</sup>
Troilus-Tortigny	Québec	Entente d'option <sup>(5)</sup>
Éléonore-Opinaca	Québec	Entente d'option <sup>(5)</sup>
Launay	Québec	Entente d'option <sup>(5)</sup>
Hemlo	Ontario	Entente d'option <sup>(5)</sup>

- (1) Assujetti à une option de 50 % en faveur de Métaux Osisko.
- (2) Osisko détient un droit d'option d'achat relativement à ces propriétés qui sont actuellement détenues par Redevances Osisko.

- (3) Assujetti à une option de 70 % en faveur de Barrick Gold Corporation.
  (4) Exploration Midland inc. détient 50 % du projet.
  (5) Toutes les propriétés ont été acquises lors de l'acquisition de Beaufield le 19 octobre 2018.
  (6) Bonterra Resources inc. détient un droit d'option d'achat pouvant atteindre jusqu'à 70 % de la propriété.

#### 2. **RESSOURCES MINÉRALES**

Les ressources minérales globales de la Société sont résumées ci-dessous :

CATÉGORIE	TONNES (Mt)	TENEUR (g/t Au)	OR (Moz)
MESURÉES			
MARBAN <sup>(3)</sup>	7,7	1,48	0,37
GARRISON <sup>(5)</sup>	15,1	1,07	0,52
	22,8	0,06	0,88
INDIQUÉES			
MARBAN <sup>(3)</sup>	30,5	1,25	1,22
WINDFALL <sup>(4)</sup>	2,4	7,85	0,60
GARRISON <sup>(5)</sup>	15,0	1,40	0,68
	47,8	1,63	2,50
TOTAL M&I			
MARBAN <sup>(3)</sup>	38,2	1,29	1,59
WINDFALL <sup>(4)</sup>	2,4	7,85	0,60
GARRISON <sup>(5)</sup>	30,1	1,24	1,20
	70,6	1,49	3,39
PRÉSUMÉES <sup>(2)</sup>			
MARBAN <sup>(3)</sup>	4,1	1,47	0,20
WINDFALL <sup>(4)</sup>	10,6	6,7	2,28
GARRISON <sup>(5)</sup>	7,9	3,19	0,81
OSBORNE-BELL(6)	2,6	6,13	0,51
	25,2	4,69	3,80

- 1. Les ressources minérales globales n'ont pas été estimées à l'intérieur d'un modèle de fosse.
- 2. Les ressources minérales présumées comportent une grande part d'incertitude quant à leur existence et quant à savoir si elles peuvent être exploitées légalement ou économiquement. L'on ne doit pas supposer qu'une partie ou la totalité des ressources présumées sera éventuellement convertie à une catégorie supérieure. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- 3. Les renseignements à propos du projet du Bloc Marban sont basés sur le rapport technique intitulé « *Updated Mineral Resource Technical Report, Marban Block Property, Quebec, Canada* », rapport daté du 15 août 2013 avec une date de prise d'effet le 1<sup>er</sup> juin 2013.
- 4. Les renseignements à propos de la propriété Windfall sont tirés de l'estimation des ressources de Windfall.
- Les renseignements à propos des propriétés Garrison sont tirés du rapport technique intitulé « Technical Report on the Golden Bear Project –
  Garrison Property, Larder Lake Mining Division, Garrison Township, Ontario, Canada », daté du 3 mars 2014 avec une date d'effet au
  30 décembre 2013.
- 6. Les renseignements à propos du gîte aurifère Quévillon Osborne-Bell sont tirés de l'estimation des ressources d'Osborne-Bell.

## 3. ACTIVITÉS SUR LES PROPRIÉTÉS MINÉRALES

## 3.1 Région d'Urban Barry

Au 30 septembre 2018, la Société détenait une importante superficie de claims dans le secteur d'Urban-Barry au Québec. Le projet Windfall, hôte du gîte Windfall, comprend 285 claims couvrant 12 467 hectares. Adjacent à la propriété Windfall, le projet Urban Barry est constitué de 1 969 claims, y compris la propriété Black Dog (anciennement la « propriété Souart »), et couvre une superficie de plus de 109 745 hectares (1 097 kilomètres carrés). Ces deux projets sont situés dans la ceinture volcano-sédimentaire d'Urban-Barry. Les dépenses d'exploration sur les propriétés comprennent le coût du forage, des travaux de prospection, des travaux de suivi des levés de tills, des levées géophysiques (PP) et du jalonnement de claims. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, le forage à Windfall a été réalisé avec huit (8) foreuses et le forage d'exploration régionale en surface a nécessité une foreuse. Au 30 septembre 2018, au total, 646 495 mètres étaient effectués relativement au programme de forage de 800 000 mètres à Windfall. Pour le projet régional Urban Barry, au total, 7 300 mètres de l'actuel programme de forage de 12 000 mètres étaient réalisés à la fin de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018.

## i) Propriété de Windfall

La Société a acquis la propriété Windfall dans le cadre de l'acquisition d'Eagle Hill Exploration Corporation (« Eagle Hill »), réalisée le 25 août 2015. La propriété Windfall est entièrement détenue par la Société et est constituée de 285 claims contigus couvrant environ 12 400 hectares dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, canton d'Urban, Eeyou Istchee Baie-James, Québec, Canada.

Une grande partie de la propriété Windfall est assujettie aux redevances sur les revenus nets de fonderie (« NSR ») résiduelles suivantes :

Localisation	Superficie approximative	NSR	Option de rachat
Centre de la propriété, hôte de la majorité des ressources minérales	3 151 acres (1 275 ha)	2,5 % <sup>(1)</sup>	Rachat de 1 % NSR pour 1 M\$
Au nord de la majorité des ressources minérales, secteur encaissant une petite partie des ressources minérales	2 342 acres (948 ha)	1 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 M\$ (500 000 \$ pour chaque tranche de 0,5 % NSR)
Partie nord de la propriété	19 531 acres (7 904 ha)	2 %	Rachat de 2 % NSR pour 1 M\$ (500 000 \$ pour chaque tranche de 1 % NSR)
Au sud-est des ressources minérales	706 acres (286 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 500 000 \$
Limite est de la propriété	2 507 acres (1 015 ha)	2 %	Rachat de 1 % NSR pour 1 M\$, droit de premier refus pour le 1 % NSR résiduel

(1) En 2015, RA Osisko a obtenu le droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR sur toutes les propriétés détenues par la Société en date du 25 août 2015. Ce droit a été exercé par RA Osisko en octobre 2016 pour la somme de 5 millions de dollars et inclut une redevance de 1 % NSR sur la propriété du Windfall. L'exercice de ce droit porte la redevance NSR totale détenue par RA Osisko sur la propriété du Windfall à 1,5 %, en tenant compte de la redevance de 0,5 % NSR acquise en 2015.

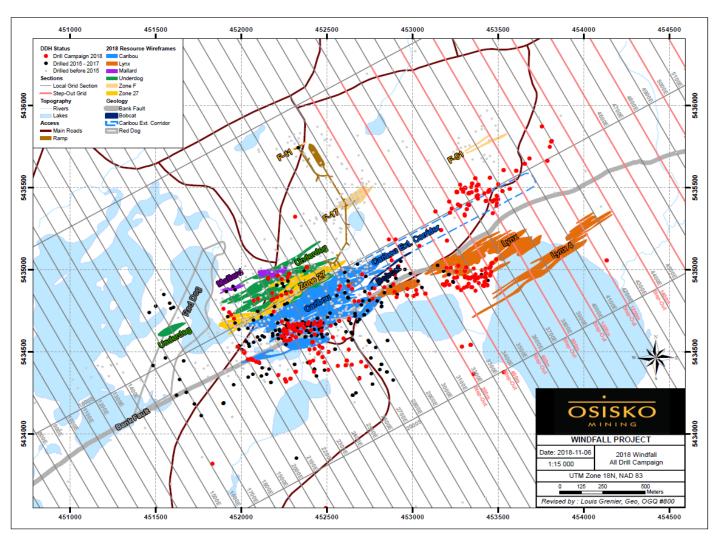
## Activités d'exploration

Le programme de 800 000 mètres de forage en cours a pour but de permettre à la Société d'explorer et de mieux définir la minéralisation connue dans le secteur du gîte principal, la zone Lynx, l'extension nord-est et la zone Triple 8, une découverte récente. Osisko œuvre au prolongement de la rampe d'exploration dans les zones minéralisées et poursuit le programme de forage sous terre avec une à trois foreuses. Le prélèvement d'un échantillon en vrac de 5 000 tonnes a débuté le 11 octobre 2018 et devrait être terminé vers la fin de novembre.

Le camp de la propriété Windfall est autorisé d'accueillir 300 travailleurs et comprend de l'hébergement, une carothèque et d'autres installations. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont positifs et permettent de vérifier et d'établir une corrélation avec les résultats des travaux de forage historiques effectués par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le gîte demeure ouvert en profondeur sous l'intrusif Red Dog dans l'axe de la plongée vers le nord-est. En mai 2018, Osisko a entrepris deux sondages d'exploration en profondeur (« Deep Underdog » et « Deep Lynx ») pour vérifier le prolongement possible des zones minéralisées Lynx et Underdog en profondeur et tester le modèle géologique du gîte Windfall en tant que minéralisation associée à une intrusion. Les deux sondages progressent et devraient atteindre leur principal objectif dans l'enveloppe extérieure de l'intrusion porphyrique, à des profondeurs d'approximativement 2 500 mètres. La nouvelle « zone Triple 8 », ouverte dans toutes les directions, a été découverte dans le sondage Deep Underdog (OSK-W-18-1603). Triple 8 est une zone de minéralisation surprise qui a été recoupée à environ 1 500 mètres dans l'axe de forage, le long du sondage profond d'une longueur prévue de 2 500 mètres. Triple 8 n'est corrélée à aucune autre zone connue et est située à environ 660 mètres à l'est de l'intervalle minéralisé le plus près dans la zone Underdog. Des cartes et des sections montrant l'emplacement du sondage et de la nouvelle zone minéralisée sont disponibles sur le site web d'Osisko (www.osiskomining.com). La nouvelle découverte se situe bien au-delà du secteur où une estimation de ressources minérales a récemment été annoncée pour le gîte aurifère Windfall (voir l'estimation des ressources de Windfall).

## **Forage**

La Société continue d'obtenir des résultats de forage de son programme de forage de 800 000 mètres au Windfall. La carte de forage de la Société est présentée ci-dessous :



#### Contrôle de la qualité

La détermination de l'épaisseur réelle des intervalles est estimée à 65-80 % des longueurs présentées dans l'axe de forage dans la plupart des zones. Les résultats d'analyse n'ont pas été coupés, sauf indication contraire. Les intersections se trouvent à l'intérieur des limites géologiques des principales zones minéralisées, mais n'ont pas été corrélées à des domaines filoniens individuels pour l'instant. Les intervalles présentés comprennent des teneurs moyennes pondérées d'au moins 3,0 g/t Au après dilution sur des longueurs d'au moins 2,0 mètres dans l'axe de forage. Tous les résultats d'analyse de carottes de forage ont été obtenus soit par pyroanalyse avec tamisage métallique sur des fractions de 1 kilogramme ou par pyroanalyse standard avec fini par absorption atomique ou fini gravimétrique sur des fractions de 50 grammes (i) soit aux laboratoires d'ALS à Val-d'Or (Québec), à Thunder Bay et à Sudbury (Ontario), à Vancouver (Colombie-Britannique), ou (ii) soit aux laboratoires de Bureau Veritas à Timmins (Ontario). La méthode d'analyse par tamisage métallique sur une fraction de 1 kilogramme est privilégiée par le géologue lorsque l'échantillon contient de l'or grossier ou présente un pourcentage plus élevé de pyrite que les sections avoisinantes. Quelques échantillons ont aussi été analysés pour plusieurs éléments, incluant l'argent, par la méthode Aqua Regia-ICP-AES aux laboratoires ALS. La conception du programme de forage, le programme d'assurance-qualité/contrôle de la qualité (« AQ/CQ ») et l'interprétation des résultats sont effectués par une « personne qualifiée » appliquant un programme d'AQ/CQ conforme

au Règlement 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. Des échantillons de référence et des blancs sont insérés à tous les 20 échantillons dans le cadre du programme d'AQ/CQ par la Société et par le laboratoire. Environ 5 % des pulpes d'échantillons sont expédiés à d'autres laboratoires pour des analyses de vérification.

## ii) Propriété Urban Barry

La propriété Urban Barry est entièrement détenue par la Société. Le 30 septembre 2018, la propriété comprenait 1 979 claims couvrant une superficie globale d'approximativement 110 765 ha. Les claims qui constituent la propriété actuelle ont été acquis à différentes périodes entre 2015 et 2017 et sont assujettis à diverses redevances.

## Activités d'exploration

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a décidé de réduire le nombre de foreuses de deux à zéro sur le projet Urban Barry et a foré approximativement 7 300 mètres des 12 000 mètres prévus dans le cadre du programme de forage. À ce jour, aucun résultat significatif n'a été obtenu. Plusieurs résultats d'analyse restent à venir. Le programme d'exploration en surface (prospection, échantillonnage de till, analyses géochimiques des lithologies et datation) a été entrepris au T2 2018 et devrait se poursuivre au T4 2018.

## iii) Propriété Black Dog (anciennement « propriété Souart »)

Le 3 février 2016, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Black Dog située dans la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry, dans les cantons de Souart et Barry au Québec. Osisko a émis 500 000 actions ordinaires de la Société et versé 200 000 \$ en espèces pour acquérir une participation de 100 % dans la propriété. La propriété est constituée de 33 claims couvrant une superficie de 1 286 hectares. La propriété Black Dog est assujettie à une redevance de 2 % NSR, laquelle peut être rachetée en tout temps par la Société pour la somme de 2 millions de dollars.

## Activités d'exploration

Peu de travaux d'exploration ont été effectués par la Société sur la propriété Black Dog Marban durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018.

## iv) Projet de métaux de base d'Urban Barry

Le projet de métaux de base d'Urban-Barry est un ensemble de claims choisis à l'intérieur du projet Urban-Barry. Le 28 mars 2018, Osisko a signé une entente d'option avec Métaux Osisko, qui établit les termes d'une entente d'exploration dans le projet. Selon les termes de l'entente d'option, Métaux Osisko devra engager 5 millions de dollars en dépenses d'exploration sur la durée de l'entente d'option qui est de quatre ans afin d'acquérir une participation de 50 % dans le projet. Cet engagement est assujetti à certaines dépenses minimales annuelles en travaux, y compris un montant garanti de 500 000 \$ pour la première année à partir de la date de signature de l'entente.

À la suite de la réalisation de l'entente d'exploration, le projet sera transféré à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 50 % par Osisko et à 50 % par Métaux Osisko. Osisko et Métaux Osisko concluront alors une entente de coparticipation à l'égard du projet. Osisko détiendra un droit de 100 % sur toute découverte de métaux précieux sur le projet.

## Activités d'exploration

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a réalisé un programme d'exploration régionale sur des cibles de métaux de base (une foreuse). Au total, 1 742 mètres de forage ont été effectués sur le projet de métaux de base d'Urban Barry. La campagne de forage d'été n'a donné aucun résultat significatif.

#### 3.2 Projet Quévillon Osborne-Bell

Le 27 avril 2017, la Société a fait l'acquisition d'un portefeuille de propriétés dans le secteur de Lebel-sur-Quévillon au Québec, en contrepartie d'un versement de 1 million de dollars en espèces et de l'émission de 100 000 actions ordinaires de la Société. Le projet Quévillon Osborne-Bell comprend approximativement 30 indices aurifères connus ainsi que le gîte

d'or historique Quévillon Osborne-Bell, lequel est situé à 17 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lebel-sur-Quévillon et à 112 kilomètres à l'ouest du gîte aurifère du Windfall. Le gîte d'or Quévillon Osborne-Bell a été l'objet d'importants programmes de forage historiques au cours des 30 dernières années et sera la cible de nouveaux forages et d'une réévaluation des ressources par Osisko. De plus, la Société a jalonné 2 942 claims formant une vaste position de terrain d'une superficie de 157 000 hectares (157 kilomètres carrés). La Société a aussi acquis des claims additionnels auprès d'autres détenteurs au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018.

Le 26 février 2018, Osisko a acquis, de Globex, la propriété Certac dans le canton Le Tac, au Québec, pour la somme de 250 000 \$ et une redevance brute de métaux payable à Globex sur toute production éventuelle de métaux. La redevance brute de métaux payable sera de 2,5 % si le prix de l'or est inférieur à 1 000 \$ l'once, ou de 3 % si le prix de l'or est équivalent ou supérieur à 1 000 \$ US l'once. Osisko a conservé un droit de premier refus si Globex décidait de vendre la redevance brute de métaux payable, ainsi qu'un droit exclusif de rachat d'une tranche de 1,5 % de la redevance brute de métaux payable pour la somme de 1,5 million de dollars. La propriété Certac a été intégrée au projet Quévillon Osborne-Bell.

Le projet Quévillon Osborne-Bell couvre maintenant une superficie de plus de 227 188 hectares (2 272 kilomètres carrés) et est constitué de 4 263 claims. La position de terrain dans le secteur de Quévillon couvre des séquences de roches volcano-sédimentaires archéennes qui encaissent plusieurs indices aurifères connus et des intrusions ignées porphyriques, des cibles d'exploration particulièrement prisées par la Société.

## Activités d'exploration

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, le nombre total de mètres forés est de 20 631 mètres pour le programme de forage Osborne-Bell, de 1 877 mètres pour le programme de forage métallurgique Osborne-Bell, de 2 337 mètres pour le programme de forage Cedar-Rapids, de 4 643 mètres pour le programme de forage Holmes, de 996 mètres pour le programme de forage Comtois Sud, de 771 mètres pour le programme de forage Josselin Sud, de 698 mètres pour le programme de forage Maria et de 1 937 mètres pour le programme de forage Certac. Ceci totalise 33 891 mètres pour la campagne 2018. Les faits saillants des nouveaux résultats de forage intercalaire à Osborne-Bell comprennent : 37,0 g/t Au (non coupée) sur 5,4 mètres dans OSK-OB-18-051; 38,6 g/t Au (non coupée) sur 2,5 mètres dans OSK-OB-18-011; 41,1 g/t Au (non coupée) sur 2,4 mètres dans OSK-OB-18-086; 26,6 g/t Au sur 4,6 mètres dans OSK-OB-18-010.

## 3.3 Propriétés Garrison

#### i) Projet Garrcon

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis 100 % du projet Garrcon dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold Mining Inc. (« Northern Gold »). Le projet Garron couvre approximativement 788 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est formée de 66 claims contigus dont 35 sont des claims concédés par lettres patentes assujettis à une redevance de 2 % NSR. En outre, 12 des 35 claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance antérieure de 1,5 % NSR sur le matériau minéralisé exploité au-dessus de 400 pieds de profondeur et une redevance de 2 % NSR sur le matériau minéralisé exploité en dessous de cette profondeur. De plus, deux des claims non concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de la racheter pour 250 000 \$. Un autre claim non concédé par lettres patentes est assujetti à une redevance de 1 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 250 000 \$. Un autre groupe de 20 claims concédés par lettres patentes au sud des ressources connues est assujetti à une redevance de 2 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 1 M\$. Le vendeur a conservé un droit de rachat de participation allant jusqu'à 51 % dans les claims, si des ressources totalisant 4 millions d'onces d'or sont définies sur les claims. Ce droit de rachat pourrait entraîner un remboursement comptant à la Société équivalent au double des dépenses d'exploration engagées depuis la date de l'arrangement. Quelques claims sont assujettis à une redevance supplémentaire de 1,5 % NSR en vertu d'anciennes conventions d'option conclues par le vendeur. Les huit derniers claims concédés par lettres patentes sont assujettis à une redevance de 1 % NSR.

## ii) Projet Jonpol

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Jonpol dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold. Le projet Jonpol est détenu à 100 % par la Société et est situé sur la même propriété que le projet Garrcon, dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada.

## iii) Projet Buffonta

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Buffonta dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold. Le projet Buffonta est détenu à 87,5-100 % par la Société et couvre approximativement 2 359 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 120 claims contigus. Le projet Buffonta est assujetti à une redevance de 3 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 0,5 % de celle-ci pour 1 million de dollars.

## iv) Projet Gold Pike

Le 22 décembre 2015, la Société a acquis le projet Gold Pike dans le cadre de l'acquisition de Northern Gold. Le projet Gold Pike est détenu à 40-60 % par la Société et couvre approximativement 468 hectares dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi en Ontario, au Canada. La propriété est constituée de 26 claims contigus. Le projet Gold Pike comprend 10 claims sous deux conventions distinctes, toutes deux assujetties à une redevance de 2 % NSR, pour laquelle la Société a le droit de racheter 1,0 % de celle-ci pour 1 million de dollars. La propriété est l'objet d'une avance annuelle de 25 000 \$ sur ses paiements de redevances.

## Activités d'exploration

Au 30 septembre 2018, la Société poursuivait la migration des données et la réinterprétation des cartes géologiques des zones Garrcon, Jonpol et 903 zones de la propriété Garrison. Osisko procède à la mise à jour du modèle des ressources.

## 3.4 Propriétés Bloc Marban

#### i) Projet Marban

La Société a acquis le projet Marban dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Marban est détenu à 100 % et est le résultat de l'amalgamation des anciens claims Marban, First Canadian, Norlartic et Gold Hawk. Les propriétés du Bloc Marban sont situées à environ 15 kilomètres à l'ouest de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada, et sont constituées de 30 claims et de trois concessions minières couvrant une superficie de 1 023 hectares.

Les claims Marban sont assujettis à une redevance de 1 % à 1,5 % NSR. Les claims First Canadian sont assujettis à une redevance de 10 % des profits nets. Le vendeur a conservé une redevance de 0,5 % NSR sur les claims Marban, de 1 % NSR sur les claims First Canadian et de 2 % NSR sur les claims Norlartic. Le projet compte aussi deux claims connus comme étant les claims Gold Hawk; ces derniers sont assujettis à une redevance de 2 % NSR.

## ii) Projet Malartic

La Société a acquis le projet Malartic dans le cadre de l'acquisition de NioGold. Le projet Malartic englobe les propriétés Camflo Ouest, Malartic Hygrade, Malartic Hygrade-NSM et Malartic H. Ces propriétés sont situées au nord-est de la ville de Malartic, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Le projet Malartic est constitué de 139 claims et d'une concession minière couvrant une superficie de 6 263 hectares. Les claims Camflo Ouest sont assujettis à diverses redevances NSR variant de 1,5 % à 3,0 %, dont certaines peuvent être rachetées par la Société, en tout ou en partie, pour des paiements variant de 200 000 \$ à 1 500 000 \$. Les claims Malartic H sont détenus à 85 % par la Société et la participation résiduelle de 15 % des claims Malartic H peut être achetée par la Société pour 25 000 \$.

## iii) Projet Siscoe Est

La Société a acquis la propriété Siscoe Est dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Siscoe Est est située dans le canton de Vassan, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. La Société détient une participation de 50 % dans les claims de la propriété Siscoe Est, tandis que la participation résiduelle de 50 % est détenue par une autre société. Certains claims sont assujettis à une redevance de 2,0 % NSR, dont la moitié (50 %) peut être rachetée par la Société pour la somme de 2,8 millions de dollars.

## iv) Projet Héva

La Société a acquis la propriété Héva dans le cadre de l'acquisition de NioGold. La propriété Héva est située à 42 kilomètres au nord-ouest de la ville de Val-d'Or, et la propriété Val-d'Or est située au sud de la limite de la ville de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi au Québec, Canada. Certains des claims de la propriété Héva sont assujettis à une redevance de 1,5 % NSR, dont la moitié (50 %) peut être rachetée par la Société pour la somme de 200 000 \$.

## 3.5 Propriétés à la Baie-James

Le 5 octobre 2016, Osisko a annoncé la signature d'une transaction d'option avec RA Osisko. Selon les termes de l'entente d'option (« l'entente d'option avec RA Osisko »), la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 28 propriétés d'exploration détenues par RA Osisko et situées dans les régions de la Baie-James (Québec) et de la Fosse du Labrador (les « propriétés sous option ») après avoir engagé des dépenses d'exploration totalisant 32 millions de dollars sur la période de sept ans de l'entente d'option avec RA Osisko; la Société détiendra une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 19,2 millions de dollars. RA Osisko conservera une redevance NSR escalatoire variant de 1,5 % jusqu'à un maximum de 3,5 % sur les métaux précieux et une redevance de 2 % NSR sur les autres métaux et minéraux produits des propriétés sous option. De plus, toutes les nouvelles propriétés acquises par la Société dans la région concernée durant les sept années de l'entente d'option avec RA Osisko pourraient également être assujetties à une entente de redevance en faveur de RA Osisko selon des termes similaires et sous certaines conditions. Le 16 février 2017, Osisko et RA Osisko ont modifié et reconduit l'entente d'option avec RA Osisko initiale, de telle sorte que le projet Kan a été scindé pour faire l'objet d'une entente d'option distincte (l'« entente d'option Kan »). Selon les termes de l'entente d'option Kan, Osisko devra engager 6 millions de dollars sur la période de sept ans de l'entente d'option Kan; la Société aura acquis une participation de 50 % après avoir engagé des dépenses totalisant 3,6 millions de dollars sur une période de quatre ans. L'engagement total sur les autres propriétés sous option a été réduit du même montant et des conditions s'appliquant à l'entente d'option Kan. Le 15 décembre 2017, Osisko et RA Osisko ont convenu d'une modification à l'entente d'option afin de reporter jusqu'au 31 décembre 2018 l'engagement ferme de la Société de dépenser 4,1 millions de dollars en exploration sur toutes les propriétés.

## i) Projet Kan

Le projet Kan est situé dans la Fosse du Labrador, à environ 80 kilomètres au sud-ouest de Kuujjuaq, Québec. Il couvre environ 40 kilomètres de stratigraphie favorable composée de formations de fer silico-carbonatées, d'épaisses unités de shales noirs métallifères, de gabbros et de turbidites. Le projet Kan est constitué de 2 243 claims (104 078 hectares). Deux cent neuf (209) claims sont assujettis à une redevance de 2 % NSR en faveur de Les Ressources Tectonic inc., dont 0,5 % peut être racheté en tout temps pour la somme de 750 000 \$ par RA Osisko, tandis qu'un autre 0,5 % de la redevance NSR peut être racheté pour la somme de 750 000 \$ par Altius Resources Inc. RA Osisko détient une redevance sur tous les 2 276 claims touchant la production de métaux précieux pour un minimum de 1,5 % NSR et un maximum de 3,5 % NSR, ainsi qu'une redevance de 2,0 % NSR sur tous les autres métaux. Toutefois, s'il existe une redevance applicable sur toute portion des claims, les pourcentages de redevances applicables seront ajustés de façon à ce que le pourcentage de redevance maximal sur cette portion ne dépasse pas une redevance de 3,5 % NSR en tout temps.

En 2017, Osisko a annoncé la signature d'une entente d'option avec Barrick Gold Corp. (« Barrick »), dans le but d'officialiser les termes d'une entente d'option et d'exploration sur le projet Kan. En vertu de l'entente d'option et d'exploration avec Barrick portant sur le projet Kan, Barrick devra engager une somme de 15 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de quatre ans, ce qui lui permettra d'acquérir un intérêt de 70 % sur le projet Kan.

L'entente est assujettie à des dépenses minimales annuelles en travaux d'exploration, incluant un montant garanti de 6 millions de dollars pour les deux premières années.

Suivant la réalisation des termes de l'entente d'option et d'exploration avec Barrick, la propriété sera transférée à une nouvelle coentreprise qui sera détenue à 30 % par Osisko et à 70 % par Barrick. Osisko et Barrick concluront par la suite une entente de coparticipation à l'égard de la propriété. De plus, Barrick pourra acquérir un intérêt additionnel de 5 % dans la coentreprise (pour un intérêt total de 75 %) en engageant une somme supplémentaire de 5 millions de dollars pour des dépenses spécifiques de projet (évaluation économique préliminaire ou étude de préfaisabilité).

## Activités d'exploration

Au total, 6 636 mètres de forage ont été réalisés au troisième trimestre de 2018 sur le projet Kan. Le principal objectif était de vérifier la formation de fer aurifère riche en silicate et en carbonate. Les meilleurs résultats de la campagne 2018 ont été obtenus dans le sondage OSK-KAN-18-007 qui a recoupé 3,90 g/t Au sur 2 mètres et dans le sondage OSK-KAN-018-016 qui a recoupé 3,05 g/t Au sur 11,5 mètres.

## ii) Projet Éléonore Régional

Le projet Éléonore Régional est constitué de 475 claims (24 816 hectares) et est situé à 15 kilomètres à l'ouest de la mine d'or Éléonore, dans le secteur du réservoir Opinaca sur le territoire de la Baie-James.

## iii) Projet Éléonore-JV

Le projet Éléonore-JV est constitué de 1 827 claims (plus de 97 600 hectares), dont environ 50 % sont détenus par Exploration Midland inc., et est situé à 25 kilomètres au sud-est et à 20 kilomètres au nord-ouest de la mine d'or Éléonore dans le secteur du réservoir Opinaca sur le territoire de la Baie-James. La propriété est assujettie à une redevance de 0,5 % NSR en faveur de RA Osisko et à une redevance de 0,5 % NSR en faveur de Exploration Midland inc. Des levés de polarisation provoquée au sol et des travaux de terrains ultérieurs sont prévus pour les blocs anomaux en 2018.

#### Activités d'exploration

Un levé de polarisation provoquée au sol suivi par un petit programme de creusage de tranchées a été réalisé en 2018. Les résultats restent à venir.

#### iv) Autres - Baie-James

#### a) Projet Trieste

Le projet Trieste est constitué de 304 claims (plus de 15 688 hectares) et est situé à 60 kilomètres au nord-nord-ouest de la mine de diamant Renard, dans la région de la Baie-James.

#### b) Projet Escale

Le projet Escale est constitué de 129 claims (6 497 hectares) et est situé à 75 kilomètres au sud-est du barrage LG-4 dans la région de la Baie-James. Le projet est assujetti à une redevance de 0,5 % NSR à Ressources Sirios inc., laquelle peut être rachetée par la Société pour la somme de 500 000 \$. Onze (11) claims sont assujettis à une redevance de 1 % NSR en faveur de Newmont, sans option de rachat.

## c) Projet Eastmain Est

Le projet Eastmain Est est constitué de 66 claims (2 363 hectares) et est situé à 100 kilomètres à l'est du gisement Renard, dans la région de la Baie-James.

## 4. DÉPENSES ET ENGAGEMENTS SUR LES ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

## 4.1 Dépenses sur les actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses engagées par la Société sur les actifs d'exploration et d'évaluation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 se présentent comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

	31 décembre 2017	Ajouts au cours de la période	Actif d'impôt différé sur crédits d'impôt à l'investissement	30 septembre 2018
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Urban Barry	9 547	3 015	-	12 562
Métaux de base d'Urban Barry (note 8 [a])	-	85	-	85
Lac Windfall	150 772	68 124	(332)	218 564
Garrcon – Garrison	25 944	2 788	(1577)	27 155
Gold Pike – Garrison	148	-	<u>-</u>	148
Buffonta – Garrison	100	8	-	108
Black Dog (anciennement « Souart »)	2 334	-	-	2 334
Marban – Bloc Marban	24 060	(24)	(227)	23 809
Malartic – Bloc Marban	37 886	-	` <u>-</u>	37 886
Siscoe Est – Bloc Marban	2 522	-	-	2 522
Héva – Bloc Marban	824	(48)	-	776
Kan – Baie-James	423	230	-	653
Éléonore – Baie-James	532	46	-	578
Éléonore JV – Baie-James	214	303	-	517
Autres – Baie-James	2 088	311	-	2 399
Quévillon Osborne	4 526	9 410	-	13 936
Total des actifs d'exploration et d'évaluation	261 920	84 248	(2136)	344 032

Les ajouts importants survenus durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 sont décrits par catégorie dans le tableau suivant (en milliers de dollars canadiens) :

		Métaux de				Marban –	Héva –
Pour la période terminée le 30 septembre 2018	Urban Barry	base d'Urban Barry	Lac Windfall	Garrcon – Garrison	Buffonta – Garrison	Bloc Marban	Bloc Marban
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Coûts liés aux propriétés	132	-	32	8	1	1	(48)
Coûts liés au campement	2	-	12 144	167	-	22	-
Frais de bureau	3	5	48	2	-	(1)	-
Gestion de projets	67	80	3 320	335	7	64	-
Forage	1 694	-	31 223	1 396	-	-	-
Levé géochimique	219	-	7	2	-	-	-
Permis	-	-	638	-	-	-	-
Levé géophysique	214	-	37	-	-	-	-
Géologie	759	-	496	731	-	(9)	-
Étude de faisabilité et évaluation							
économique préliminaire	-	-	3 385	41	-	-	-
Réhabilitation de la rampe	-	-	17 176	-	-	-	-
Relations communautaires	1	-	562	45	-	-	-
Environnement	-	-	1 069	57	-	18	-
Santé et sécurité	5	-	1 415	4	-	-	-
Droits miniers d'exploration au Québec	(81)	-	(3 428)	-	-	(119)	-
Actif d'impôt différé sur crédits d'impôt à	, ,		, ,			, ,	
l'investissement	-	-	(332)	(1 577)	-	(227)	-
Total des ajouts	3 015	85	67 792	1 211	8	(251)	(48)

Pour la période terminée le 30 septembre 2018	Kan – Baie-James	Éléonore – Baie-James	Éléonore JV – Baie-James	Autres – Baie-James	Quévillon Osborne	Total
ie 30 septembre 2016	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
	<b>'</b> ',	<b>(,,</b>	· · · ·	· · /	.,,	<b>、</b> ,
Coûts liés aux propriétés	-	43	45	211	287	711
Coûts liés au campement	1	-	-	2	29	12 346
Frais de bureau	-	-	2	-	9	86
Gestion de projets	56	-	3	17	202	4 011
Forage	157	-	-	59	6 935	41 608
Levé géochimique	-	-	2	-	52	282
Permis	-	-	-	-	-	638
Levé géophysique	-	-	109	-	905	1 265
Géologie	-	7	152	32	929	3 097
Étude de faisabilité	-	-	-	-	-	3 426
Réhabilitation de la rampe	-	-	-	-	-	17 176
Relations communautaires	16	-	-	-	2	626
Environnement	-	-	-	-	64	1 208
Santé et sécurité	-	-	-	6	15	1 445
Droits miniers d'exploration au Québec	-	(4)	(10)	(16)	(19)	(3 677)
Actif d'impôt différé sur crédits d'impôt à		,	` '	, ,	,	,
l'investissement	-	-	-	-	-	(2 136)
Total des ajouts	230	46	303	311	9 410	82 112

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la majorité des dépenses ont été engagées sur la propriété du Windfall, où un programme de forage planifié de 800 000 mètres était en cours. En date du présent rapport de gestion, la Société a foré approximativement 642 129 mètres sur la propriété Windfall (y compris 98 002 mètres en 2018), 35 711 mètres sur la propriété Quévillon Osborne-Bell, 7 300 mètres dans le secteur d'Urban Barry, 1 742 mètres sur le projet de métaux de base Urban Barry et 823 mètres sur le projet Kan. De même, la Société a fait progresser de 1 702 mètres la rampe d'exploration de Windfall. La direction s'attend à ce que la rampe d'exploration progresse à un rythme d'environ 150 mètres par mois. La cartographie sous terre se poursuit dans la rampe.

# 4.2 Paiements d'option et coûts d'acquisition pour des claims inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation

Le tableau suivant résume les paiements d'option et les coûts d'acquisition devant être engagés au 30 septembre 2018, relativement aux actifs d'exploration et d'évaluation de la Société (en milliers de dollars canadiens) :

	Total	2018	2019	2020	2021	2022
Propriétés Baie-James	43 \$	43 \$	- \$	- \$	- \$	- \$

#### 5. PERSPECTIVES

L'aperçu des activités ci-dessous et leur description établissent le portrait des activités actuelles de la Société.

La Société prévoit dépenser environ 8 millions de dollars par mois en activités d'exploration sur toutes les propriétés d'Osisko, de 320 000 \$ par mois en frais administratifs et généraux et de 500 000 \$ par mois en salaires et avantages, en excluant les éléments hors trésorerie, pour le reste de 2018. La Société a amassé un montant total d'environ 258,3 millions de dollars depuis le 1er janvier 2017. Le produit de ces financements a été utilisé, ou le sera, directement ou indirectement, pour engager des « dépenses d'exploration au Canada » sur les propriétés de la Société au Québec et en Ontario et à des fins générales de fonds de roulement. Une campagne de forage de 800 000 mètres se poursuit avec environ huit foreuses sur la propriété Windfall et deux sur la propriété Quévillon Osborne-Bell. La Société prévoit commencer les travaux en vue de son étude de préfaisabilité de la propriété Windfall en 2019 et a entrepris le fonçage de la rampe d'exploration existante pour que les sondages sous terre débutent au T4 2018 et se poursuivent tout au long de 2019. Le programme a pour but d'augmenter le niveau de confiance de toutes les ressources existantes et d'accroître tous les inventaires de ressources existants. La Société œuvre à la préparation d'une mise à jour de l'estimation des ressources de Lynx et de Windfall qui sera publiée en décembre 2018. En raison des conditions actuelles du marché, la Société a réduit ses dépenses d'exploration et ses frais administratifs et généraux afin de conserver ses liquidités et

continue de faire progresser les principaux gîtes vers l'étape de l'étude de faisabilité. Le forage d'exploration compte maintenant dix foreuses plutôt que vingt-trois. La Société a diminué également les frais administratifs et généraux en réduisant le nombre de ses effectifs au siège social ainsi que les frais de déplacement et d'initiatives de marketing.

#### 6. PLACEMENTS

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille de placements dans des sociétés publiques et privées. La Société investit dans différentes sociétés au sein de l'industrie minière à des fins de placement et dans le cadre de décisions stratégiques. En plus de ses objectifs de placement, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif dans les entreprises de son portefeuille, notamment en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif, et en nommant des individus au conseil d'administration de l'entreprise en question. Ces placements, qui comprennent des participations dans Barkerville Gold Mines Itée (« Barkerville ») et Beaufield, sont présentés comme des « placements dans des entreprises associées » dans les états financiers de la Société au 30 septembre 2018. Le 8 août 2016, la Société a acquis 50 000 000 actions ordinaires de Barkerville et a immédiatement classé ce placement dans les placements dans d'entreprise associée. Le coprésident du conseil de la Société, Sean Roosen, agit à titre de coprésident du conseil de Barkerville et M. John Burzynski siège au conseil d'administration de Barkerville. Le 21 février 2017, la Société a fait l'acquisition de 31 700 000 actions ordinaires de Beaufield et a immédiatement classé ce placement dans les placements dans d'entreprise associée. Le vice-président à la direction, Exploration et Développement des ressources de la Société, Robert Wares, siège au conseil d'administration de Beaufield. Le 10 janvier 2018, la Société a acquis 16 923 500 actions ordinaires de Beaufield dans le cadre d'une entente de transaction d'acquisition d'actions, ce qui représente environ 8,2 % des actions de Beaufield alors émises et en circulation, à un prix de 0,14 \$ par action de Beaufield, pour une contrepartie totale de 2,4 millions de dollars. Le 19 octobre 2018, la Société a acquis toutes les actions de Beaufield en circulation en vertu d'un plan d'arrangement approuvé par la Cour.

## 6.1 Titres négociables

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables de la Société au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars canadiens) :

Au	30 septembre 2018	31 décembre 2017	
Solde au début de la période	22 076 \$	15 020 \$	
Ajouts	3 849	32 610	
Cessions	(4 956)	(26 203)	
Gain réalisé	` 59Ś	` 2 686	
Perte latente	(5 233)	(2 037)	
Solde à la fin de la période	16 331 \$	22 076 \$	

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018, l'estimation de la juste valeur des actions ordinaires et des bons de souscription s'est soldée respectivement par un gain non réalisé de 349 000 \$ et une perte latente de 5,2 millions de dollars (respectivement un gain de 1,2 million de dollars et de 2,1 millions de dollars en 2017). La Société a vendu des actions ordinaires durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018, ce qui a généré respectivement une perte latente de 62 000 \$ et un gain réalisé de 595 000 \$ (respectivement une perte de 404 000 \$ et un gain de 1,8 million de dollars en 2017).

## 6.2 Placements dans des entreprises associées

Les placements de la Société se rapportant à ses participations dans Beaufield et Barkerville sont détaillés ci-dessous (en milliers de dollars canadiens) :

Au	30	septembre 2018	
	Beaufield	Barkerville	Total
	(\$)	(\$)	(\$)
Solde au début de la période	4 740	51 698	56 438
Placements dans des entreprises associées en trésorerie	2 369	-	2 369
Quote-part (de la perte)/du gain pour la période	(228)	287	59
Solde à la fin de la période	6 881	51 985	58 866

La juste valeur marchande des placements dans Beaufield et Barkerville au 30 septembre 2018 était respectivement de 5,9 millions de dollars et de 27,8 millions de dollars. Si la Société avait vendu les placements dans Beaufield et dans Barkerville le 30 septembre 2018, la Société aurait engendré une perte réalisée de 1,4 million de dollars et de 24,8 millions de dollars, respectivement.

## 6.3 Placements à long terme

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la Société détenait un placement à long terme de 180 000 \$ dans une entité à capital fermé.

## 7. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le tableau suivant résume l'état de la perte et de la perte globale de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées aux 30 septembre 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens) :

	Trois mois	terminés le	Neuf mois	terminés le
	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
Pour la période terminée le	2018	2017	2018	2017
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Charges de rémunération	4 000	0.404	0.000	4 700
Rémunération fondée sur les actions (note 9(d))	1 692	2 401	9 066	1 799
Salaires et avantages	1 279	1 715	7 036	4 862
Total des charges de rémunération	2 971	4 116	16 102	16 661
Fuele administratife at windyayy				
Frais administratifs et généraux  Dépenses à des fins réglementaires et d'actionnariat	158	113	506	368
Services administratifs	100	84	500	252
Frais de déplacement	81	222	292	530
Honoraires professionnels	394	538	939	1 233
Frais de bureau	1 283	652	2 555	2 128
Total des frais administratifs et généraux	1 916	1 609	4 292	4 511
Total des Itals administratils et generaux	1 310	1 009	4 232	4311
Titres négociables				
Perte réalisée/(gain réalisé) sur les titres négociables	62	404	(595)	(1 762)
(note 4)	<u>-</u>		(000)	( )
(Gain latent)/perte latente sur les titres négociables (note 4)	(349)	(1 205)	5 233	(2 092)
Total de la perte/(du gain) sur les titres négociables	(287)	(801)	4 638	(3 854)
	\ /	,		
Conversion des devises				
Gain de change réalisé	-	-	-	(638)
Perte de change latente	-	1	-	1_
Perte/(gain) de change	-	1	-	(637)
Produits financiers	(199)	(359)	(869)	(975)
Charges financières	26	16	101	142
Produits financiers nets	(173)	(343)	(768)	(833)
•				
Quote-part de la perte/(gain) d'entreprises associées	583	(717)	(59)	(950)
Gain réalisé sur la vente d'équipement	(6)		(6)	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	2 400	-	2 400
Produit lié à la prime sur les actions accréditives	(430)	(6 173)	(11 867)	(16 083)
Autres produits	(436)	(104)	(595)	(292)
Dente Wei and the Alexand in the 24	4.400	(4)	44 707	075
Perte/(résultat) avant impôt	4 138	(4)	11 797	975
Chargo d'impôt cur la récultat différé	604	12 579	40 E00	40 E70
Charge d'impôt sur le résultat différé	684	1∠ 5/9	10 586	12 579
Recouvrement d'impôt sur le résultat exigible	-	-	-	-
Doute at norte alabala	4.000	40 ===	00.000	40 554
Perte et perte globale	4 822	12 575	22 383	13 554

7.1 Comparaison entre la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 et la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017

La perte et la perte globale ont diminué de 7,8 millions de dollars, passant d'une perte de 12,6 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017 à une perte de 4,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, en raison d'une diminution de la charge d'impôt sur le résultat différé de 11,9 millions de dollars (charge hors caisse), d'une diminution de la charge de rémunération de 1,1 million de dollars du fait des mesures de réduction des coûts mises en place par la direction et d'une diminution de la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation de 2,4 millions de dollars (radiation hors caisse). Ceci a été en partie contrebalancé par une diminution du

produit lié à la prime sur les actions accréditives de 5,7 millions de dollars (charge hors caisse), une variation de la quotepart de la perte ou du gain d'entreprises associées de 1,3 million de dollars (perte ou gain hors caisse), une augmentation de la perte latente en titres négociables de 856 000 \$ (perte hors caisse) et une diminution du gain réalisé sur titres négociables de 342 000 \$.

Les charges de rémunération ont diminué pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 de 1,1 million de dollars pour s'établir à 3 millions de dollars, comparativement à 4,1 millions de dollars à la même période en 2017. Ceci découle d'une réduction des effectifs dirigeants liés aux mesures de réduction des coûts.

Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 307 000 \$ pour s'établir à 1,9 million de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, comparativement à 1,6 million de dollars à la même période en 2017. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des frais de bureau de 631 000 \$ en raison d'une augmentation des activités.

Le produit lié à la prime sur les actions accréditives s'est établi à 430 000 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, comparativement à 6,2 millions de dollars durant la même période en 2017. Ce produit a été issu du nombre accru de financements accréditifs qui ont eu lieu en 2017, combiné au montant des « dépenses d'exploration canadiennes » qui ont été réalisées au cours de cette période. Au moment de l'émission de ces actions accréditives, un passif lié à la prime sur les actions accréditives a été comptabilisé. Lorsque la Société engage des dépenses admissibles, la Société comptabilise un produit lié à la prime sur les actions accréditives et réduit le passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Durant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a maintenu le portefeuille de valeurs mobilières qui avait été stratégiquement investi dans des titres négociables d'autres sociétés d'exploration et de développement. En conséquence, la Société a comptabilisé, pour la période, une perte réalisée de 62 000 \$ et un gain latent de 349 000 \$. Le gain réalisé provenait de la vente de plusieurs placements, tandis que la perte latente était le résultat de l'évaluation à la valeur du marché des placements de la Société à la fin de la période. La juste valeur marchande des titres négociables de la Société s'établissait à 16,3 millions de dollars au 30 septembre 2018, comparativement à 22,1 millions de dollars au 31 décembre 2017.

Les produits financiers nets durant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 ont diminué de 170 000 \$ pour s'établir à 173 000 \$, comparativement à 343 000 \$ à la même période en 2017, en raison principalement d'une diminution du solde de liquidités de la Société comparativement à la période antérieure. La Société disposait de 85,3 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 30 septembre 2018.

La quote-part de la perte d'entreprises associées comptabilisée au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 était de 583 000 \$ comparativement à un gain de 717 000 \$ à la même période en 2017. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société exerçait une influence notable sur les processus décisionnels de Beaufield et de Barkerville durant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 et, par conséquent, a comptabilisé sa part de la perte nette et du résultat net de ces entités.

# 7.2 Comparaison entre la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 et la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017

La perte et la perte globale ont augmenté de 8,8 millions de dollars, passant d'une perte de 13,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017 à une perte de 22,4 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, en raison d'une diminution du produit lié à la prime sur les actions accréditives de 4,2 millions de dollars (charge hors caisse), d'une variation du gain réalisé sur titres négociables ou de la perte latente en titres négociables de 7,3 millions de dollars (gain ou perte hors caisse), d'une diminution du gain réalisé sur titres négociables de 1,2 million de dollars, d'une diminution de la quote-part du gain d'entreprises associées de 891 000 \$ (gain hors caisse) et d'une diminution du gain de change de 637 000 \$ (gain hors caisse). Ceci a été en partie contrebalancé par une diminution de la charge d'impôt sur le résultat différé de 2 millions de dollars (charge hors caisse), une diminution des frais administratifs et généraux de 219 000 \$ du fait des mesures de réduction des coûts mises en place par la direction, une diminution de la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation de 2,4 millions de dollars (radiation hors caisse) et une diminution de la charge de rémunération de 559 000 \$.

Les charges de rémunération ont diminué pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 de 559 000 \$ pour s'établir à 16,1 millions de dollars, comparativement à 16,7 millions de dollars à la même période en 2017. Cette diminution découle principalement d'une diminution de la rémunération fondée sur des actions de 2,7 millions de dollars, en partie contrebalancée par une augmentation en salaires et en avantages de 2,2 millions de dollars en raison des indemnités de départ.

Les frais généraux et administratifs ont diminué de 219 000 \$ pour s'établir à 4,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, comparativement à 4,5 millions de dollars à la même période en 2017. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des honoraires professionnels de 294 000 \$, des frais de déplacement de 238 000 \$ et des services administratifs de 252 000 \$, en raison des mesures de réduction des coûts mises en place par la direction. Ceci est en partie contrebalancé par une hausse des frais de bureau de 427 000 \$.

Le produit lié à la prime sur les actions accréditives s'est établi à 11,9 millions de dollars au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, comparativement à 16,1 millions de dollars durant la même période en 2017. Ce produit a été issu du nombre accru de financements accréditifs qui ont eu lieu en 2017, combiné au montant des « dépenses d'exploration canadiennes » qui ont été réalisées au cours de cette période. Au moment de l'émission de ces actions accréditives, un passif lié à la prime sur les actions accréditives a été comptabilisé. Lorsque la Société engage des dépenses admissibles, la Société comptabilise un produit lié à la prime sur les actions accréditives et réduit le passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a maintenu le portefeuille de valeurs mobilières qui avait été stratégiquement investi dans des titres négociables d'autres sociétés d'exploration et de développement. En conséquence, la Société a comptabilisé, pour la période, un gain réalisé de 595 000 \$ et une perte latente de 5,2 millions de dollars. Le gain réalisé provenait de la vente de plusieurs placements, tandis que la perte latente était le résultat de l'évaluation à la valeur du marché des placements de la Société à la fin de la période.

Les produits financiers nets durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 ont diminué de 65 000 \$ pour s'établir à 798 000 \$, comparativement à 833 000 \$ à la même période en 2017, en raison principalement d'une baisse du solde de liquidités de la Société comparativement à la période antérieure.

La quote-part du gain d'entreprises associées comptabilisée au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 était de 59 000 \$ comparativement à 950 000 \$ à la même période en 2017. La direction a déterminé qu'à des fins comptables, la Société exerçait une influence notable sur les processus décisionnels de Beaufield et de Barkerville durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 et, par conséquent, a comptabilisé sa part de la perte nette et du résultat net de ces entités.

#### 7.3 Flux de trésorerie

La Société est dépendante de sa capacité à recueillir des fonds afin de financer les programmes d'exploration à venir. Voir les sections « *Liquidités et sources de financement en capital* » et « *Risques et incertitudes* ».

#### Activités d'exploitation

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'exploitation pour la période terminée le 30 septembre 2018 totalise 7,2 millions de dollars comparativement à 7,5 millions de dollars à la même période en 2017. La diminution des débours est principalement attribuable à la perte nette de 22,4 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, avec des ajustements pour le produit lié à la prime sur les actions accréditives de 11,9 millions de dollars, le revenu d'intérêt de 869 000 \$, la rémunération fondée sur des actions de 9,1 millions de dollars, une perte sur les titres négociables de 4,6 millions de dollars, une charge d'impôt différé de 10,6 millions de dollars et la variation des éléments du fonds de roulement de 3,5 millions de dollars.

#### Activités de financement

La trésorerie générée par les activités de financement était de 74 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, comparativement à 98 millions de dollars à la même période en 2017. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, un montant total de 83 millions de dollars a été amassé dans le cadre de

placements privés, déduction faite des coûts de transaction, et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription a généré des entrées de trésorerie de 1,2 million de dollars et de 13,9 millions de dollars, respectivement. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, un montant total de 72,4 millions de dollars a été amassé dans le cadre de placements privés, déduction faite des coûts de transaction, et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription a généré des entrées de trésorerie de 873 000 \$ et de 730 000 \$ respectivement.

#### Activités d'investissement

La trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 totalise 93 millions de dollars comparativement à 95,5 millions de dollars à la même période en 2017. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, ce déboursé était principalement attribuable aux dépenses sur les actifs d'exploration et d'évaluation de 71 millions de dollars, à l'acquisition d'immobilisations corporelles d'une valeur de 3,8 millions de dollars, à l'acquisition de placements en actions d'une valeur de 17,4 millions de dollars et à l'acquisition de titres négociables d'une valeur de 26,8 millions de dollars, en partie compensée par le produit de la cession de titres négociables d'une valeur de 23,1 millions de dollars. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, ce déboursé s'explique principalement par des dépenses d'exploration et d'évaluation de 90,4 millions de dollars, l'acquisition d'immobilisations corporelles d'une valeur de 2,8 millions de dollars, l'acquisition d'un placement en titres de capitaux propres dans Beaufield d'une valeur de 2,4 millions de dollars et l'acquisition de titres négociables d'une valeur de 3,8 millions de dollars, en partie compensée par le produit de la cession de titres négociables d'une valeur de 5 millions de dollars.

De l'avis de la direction, la Société dispose des ressources financières nécessaires pour réaliser les programmes d'exploration actuellement planifiés et s'acquitter des dépenses d'exploitation courantes. Au 30 septembre 2018, la Société disposait de 85,3 millions de dollars en liquidités, comparativement à 111,5 millions de dollars au 31 décembre 2017. La Société continuera d'être dépendante de sa capacité à recueillir des fonds ou d'autres capitaux selon les besoins, et ce, jusqu'au moment où elle atteindra l'étape de la production et commencera à générer des liquidités de ses exploitations. Voir les sections « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

#### 8. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre
Pour la période terminée le	2018	2018	2018	2017
			·	
Résultats financiers :				
Produit d'intérêts	(199)\$	(278)\$	(392)\$	(532)\$
Perte	4 822 \$	6 334 \$	11 227 \$	4 482 \$
Perte par action* :				
De base et diluée	0,02 \$	0,03 \$	0,05 \$	0,02 \$
Situation financière :				
Fonds de roulement	407.004.0	00.004.0	04.000.0	104.004.0
(mesure non conforme aux IFRS)**	107 884 \$	63 601 \$	91 802 \$	134 224 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	344 032 \$	317 877 \$	294 733 \$	261 920 \$
Actif total	532 972 \$	463 862 \$	471 735 \$	481 389 \$
Capital-actions	530 204 \$	460 615 \$	458 611 \$	456 231 \$
Déficit	(96 154) \$	(91 332) \$	(84 998) \$	(73 771)\$
Nombre d'actions émises et en circulation	239 867 438	208 887 322	207 920 322	207 845 240

La perte de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la Société en circulation.

<sup>\*\*</sup> Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 18.

	(an	milliare	d۵	dollare	canadiens)	١
(	(en	millers	ue	uollars	canadiensi	1

Book of the forest of the	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre
Pour la période terminée le	2017	2017	2017	2016
Décultata financiana				
Résultats financiers :				
Produit d'intérêts	(359) \$	(347) \$	(269) \$	(219) \$
Perte	12 575 \$	401 \$	578 \$	7 144 \$
Perte par action* :				
De base et diluée	0,07 \$	- \$	- \$	0,05 \$
Situation financière :				
Fonds de roulement				
(mesure non conforme aux IFRS)**	84 782 \$	129 108 \$	154 078 \$	94 138 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	228 560 \$	188 016 \$	163 807 \$	144 585 \$
Actif total	398 771 \$	378 599 \$	369 016 \$	285 293 \$
Capital-actions	384 771 \$	375 754 \$	365 258 \$	303 100 \$
Déficit	(69 289) \$	(56 714) \$	(56 313) \$	(55 735) \$
Nombre d'actions émises et en circulation	190 032 897	187 667 158	184 476 725	161 990 656

<sup>\*</sup> La perte/(le résultat) de base et diluée par action est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la Société en circulation.

## 9. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT EN CAPITAL

Au 30 septembre 2018, la Société disposait d'une encaisse de 85,3 millions de dollars (111,5 millions de dollars au 31 décembre 2017) et d'un fonds de roulement de 107,9 millions de dollars (134,2 millions de dollars au 31 décembre 2017). L'encaisse et le fonds de roulement ont diminué depuis le 31 décembre 2017, en raison des dépenses sur la propriété du Windfall et les dépenses engagées en lien avec des activités d'exploration au Canada. La plupart des passifs financiers de la Société ont une échéance contractuelle de moins de 30 jours et sont assujettis aux modalités commerciales usuelles.

La Société n'a jamais généré des revenus de ses activités d'exploitation. Aucune des propriétés minérales de la Société n'est en production commerciale et, de ce fait, la Société ne génère pas de liquidités à partir des exploitations. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société étaient négatifs et la Société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation continueront d'être négatifs dans les périodes à venir.

Dans le passé, la Société a financé ses activités en recueillant des capitaux par des émissions d'actions. Tant qu'elle ne sera pas en position de générer des flux de trésorerie positifs, afin de financer ses programmes d'exploration, la Société demeure dépendante des marchés boursiers pour recueillir des capitaux, en plus de l'ajustement des dépenses, la cession d'actifs et l'obtention de sources de financement autre que le financement par actions.

La Société est d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires et de la capacité de mobiliser des fonds supplémentaires pour faire face aux dépenses d'exploration et aux frais généraux et pour maintenir les programmes d'exploration actuellement planifiés au cours des 12 prochains mois. Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir un fonds de roulement adéquat dans le futur, en raison des fluctuations du marché, de l'économie et du prix des matières premières. Voir la section « *Risques et incertitudes* ».

## 10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS

La Société avait les engagements suivants au 30 septembre 2018 (en milliers de dollars canadiens) :

<sup>\*\*</sup> Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Pour de plus amples détails et une réconciliation détaillée, veuillez consulter la section 18.

	Total	2018	2019	2020	2021	2022
Propriétés Baie-James	43 \$	43 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Location de bureaux	1 239	126	473	288	272	80
Roulottes de camp et location de bureaux	3 409	667	2 099	643	-	-
Total	4 691 \$	836 \$	2 572 \$	931 \$	272 \$	80 \$

Le 5 octobre 2016, la Société a annoncé la signature de l'entente d'option avec RA Osisko en vertu de laquelle la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 28 propriétés d'exploration de RA Osisko en engageant des dépenses d'exploration totalisant 32 millions de dollars sur la durée de l'entente d'option avec RA Osisko qui est de sept ans, incluant un montant de 5 millions de dollars au cours de la première année de l'entente. L'entente d'option avec RA Osisko a été modifiée le 16 février 2017 afin de scinder le projet Kan, de telle sorte que plutôt que 5 millions de dollars, 4,1 millions de dollars devront être engagés avant le 31 décembre 2017. L'entente d'option a été modifiée à nouveau le 15 décembre 2017, afin de reporter l'échéance pour engager des dépenses de 4,1 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2018. Au 30 septembre 2018, la Société devait encore dépenser un montant de 46 000 \$ pour honorer cet engagement.

La Société est aussi engagée à verser une avance annuelle de 25 000 \$ sur les paiements de redevances du projet Gold Pike.

Au 30 septembre 2018, la Société était tenue d'engager les fonds accréditifs suivants d'ici le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars canadiens) :

Date de clôture du financement	Province	Fonds accréditifs résiduels
18 septembre 2018	Québec	66 968
Total		66 968 \$

## 11. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

## 12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les transactions et les soldes entre la Société et ses filiales ont été éliminés lors de la consolidation et ne sont pas discutés à cette section. Les transactions entre la Société et autres parties apparentées sont détaillées ci-dessous.

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 376 000 \$ et 1 424 000 \$ respectivement (472 000 \$ et 1 million de dollars en 2017, respectivement) ont été engagés auprès de RA Osisko, une société apparentée à la Société étant donné que RA Osisko possède ou contrôle, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. De plus, M. John Burzynski, président et chef de la direction de la Société, ainsi que M. Sean Roosen, président du conseil d'administration de la Société, occupent des postes d'administrateurs et/ou de hauts dirigeants de RA Osisko. Les comptes payables à RA Osisko au 30 septembre 2018 s'élevaient à 216 000 \$ (42 000 \$ en 2017). Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018, des honoraires de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 8 000 \$ et de 108 000 \$ respectivement (37 000 \$ et 689 000 \$ en 2017, respectivement) ont été facturés à RA Osisko par la Société. Les sommes à recevoir de RA Osisko au 30 septembre 2018 s'élevaient à 81 000 \$ (43 000 \$ en 2017).

Le tableau suivant résume la rémunération attribuable aux dirigeants clés pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens) :

	Trois mois	terminées	Neuf mois	terminées
Pour la période terminée le	30 septembre 2018	30 septembre 2017	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Salaires des principaux dirigeants	244 \$	263 \$	747 \$	788 \$
Honoraires des administrateurs	73 \$	100 \$	276 \$	190 \$
Rémunération fondée sur des actions	1 056 \$	1 328 \$	6 024 \$	6 828 \$
Total	1 373 \$	1 691 \$	7 047 \$	7 806 \$

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018, des frais de gestion, des frais pour services géologiques, des frais de loyer et des frais administratifs de 15 000 \$ et 105 000 \$ respectivement (7 000 \$ et 8 000 \$ en 2017, respectivement) ont été facturés à une entreprise associée de la Société, Barkerville, par la Société. Les sommes à recevoir de Barkerville au 30 septembre 2018 étaient de 18 000 \$ (2017 – montant nul). Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018, des frais pour des services géologiques de 31 000 \$ et des frais administratifs de 128 000 \$ (62 000 \$ et 62 000 \$ en 2017, respectivement) ont été engagés à Barkerville. Les comptes créditeurs de Barkerville au 30 septembre 2018 étaient d'un montant nul (2017 – montant nul).

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018 et 2017, aucune transaction n'a eu lieu entre la Société et son autre entreprise associée, Beaufield.

#### 13 DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 9 novembre 2018, les valeurs mobilières de la Société suivantes étaient en circulation : (i) 257 189 331 actions ordinaires de la Société; (ii) 20 019 450 options d'achat d'actions de la Société permettant d'acquérir des actions ordinaires à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,61 \$ par option; (iii) 3 659 801 bons de souscription d'actions ordinaires en circulation à un prix d'exercice moyen pondéré de 1,89 \$ par bon de souscription (un pour un); (iv) 450 000 unités d'actions avec restrictions; et (v) 250 000 unités d'actions différées. Sur une base pleinement diluée, la Société compterait 281 568 582 actions ordinaires émises et en circulation de la Société suivant l'exercice de toutes les options et de tous les bons de souscription de la Société en circulation.

Le tableau suivant présente les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 30 septembre 2018 :

		Options en ci	rculation	Options po	ouvant être exe	ercées
Fourchette de prix d'exercice par action (\$)	Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Moyenne pondérée des périodes résiduelles d'exercice	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
0,60 à 1,12	2,4	4 218 793	1,04 \$	2,4	4 218 793	1,04 \$
1,13 à 1,71	1,9	3 776 823	1,19 \$	1,9	3 776 823	1,19 \$
1,72 à 3,21	3,6	2 085 002	2,65 \$	3,3	1 241 639	2,69 \$
3,22 à 3,45	3,3	3 731 666	3,41 \$	3,3	2 593 328	3,41 \$
3,45 à 4,79	3,8	5 991 166	3,99 \$	3,5	2 867 816	4,23 \$
0,48 à 4,79	3,0	19 803 450	2,58 \$	2,7	14 698 399	2,26 \$

#### 13.1 Bons de souscription cotés en bourse

Le tableau suivant présente les bons de souscription émis et en circulation au 30 septembre 2018 :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondére	-
En circulation au 1er janvier 2017	130 631 300	0,15	\$
Exercés	(5 469 880)	0,15	
En circulation au 31 décembre 2017	125 161 420	0,15	\$
Exercés	(68 700)	0,15	
Expirés	125 092 720	0,15	
En circulation au 30 septembre 2018	-	- (	\$

Au 25 août 2015, 130 636 320 bons de souscription d'action ordinaire de la Société (les « bons de souscription de la contrepartie EH ») ont été émis aux actionnaires d'Eagle Hill en lien avec l'acquisition d'Eagle Hill par la Société. Les bons de souscription de la contrepartie EH sont régis par les termes d'un acte relatif aux bons de souscription daté du 24 août 2015, intervenu entre Osisko et Equity Financial Trust Company, à titre d'agent des bons de souscription; l'acte relatif aux bons de souscription est disponible pour consultation sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (www.sedar.com). Les bons de souscription de la contrepartie EH sont inscrits et se négocient au TSX sous le symbole « OSK.WT ». Suivant la consolidation des actions d'Osisko intervenue le 25 août 2015, soit après la date d'effet de l'acquisition d'Eagle Hill, chaque bon de souscription de la contrepartie EH peut être exercé jusqu'au 25 août 2018 et, suivant l'exercice de 20 bons de souscription de la contrepartie EH à un prix de 0,15 \$ par bon de souscription pour un paiement total de 3,00 \$, le détenteur dudit bon de souscription aura le droit de recevoir une action ordinaire de la Société. Au 30 septembre 2018, tous les bons de souscription de la contrepartie EH non exercés ont expiré.

## 13.2 Bons de souscription – 1 pour 1

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	7 240 854	1,62 \$
Octroyés	15 327 000	5,00
Exercés	(3 355 955)	1,53
En circulation au 31 décembre 2017	19 211 899	4,33 \$
Exercés	(500 400)	1,44
Expirés	(15 197 540)	5,00
En circulation au 30 septembre 2018	3 513 959	1,86 \$

Le 3 février 2016, la Société a réalisé un financement par voie de placement privé visant des reçus de souscription, dans le cadre duquel la Société a émis et vendu 10 521 700 reçus de souscription de la Société. En parallèle avec la réalisation de l'arrangement NioGold le 11 mars 2016, chaque reçu de souscription a été converti en une action ordinaire et un bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription d'action ordinaire peut être exercé en contrepartie d'une action ordinaire de la Société jusqu'au 3 février 2019, au prix d'exercice de 1,44 \$.

Le 28 février 2017, la Société a clôturé le financement dans le cadre duquel la Société a émis et vendu 15 327 000 unités de la Société. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société.

## 14. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers intermédiaires conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des conventions comptables et sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de dépenses au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour

l'avenir. Le choix des estimations et des hypothèses associées repose sur différentes hypothèses, y compris l'expérience antérieure ainsi que d'autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements portés relativement à la valeur comptable des actifs et des passifs n'ayant pas été évalués par d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Pour des renseignements sur les principaux jugements dans l'application des conventions comptables ainsi que sur les estimations et hypothèses comptables importantes, veuillez consulter les états financiers intermédiaires de la Société pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017 et les notes s'y rapportant.

# 15. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES IFRS ET PRISES DE POSITION COMPTABLE FUTURES

Certaines prises de position émises par l'IASB ou par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») sont obligatoires pour les exercices financiers se terminant après le 31 décembre 2017. Pour des renseignements sur les prises de position comptable futures ainsi que sur les nouvelles normes comptables publiées et en vigueur, veuillez consulter les états financiers intermédiaires de la Société pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017 et les notes s'y rapportant.

#### 16. GOUVERNANCE

La direction et le conseil reconnaissent la valeur d'une bonne gouvernance d'entreprise et de l'adoption de pratiques exemplaires. La Société met tout en œuvre pour continuer d'améliorer ses pratiques de gouvernance en fonction des étapes de son développement et de l'évolution des lignes directrices en matière de pratiques exemplaires et de réglementation.

Le conseil a adopté un mandat précisant ses responsabilités et définissant ses tâches. Le conseil comprend quatre comités : le comité d'audit, le comité de rémunération, le comité de gouvernance et des mises en candidature et le comité sur la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale d'entreprise. Le comité d'audit possède une charte, laquelle précise le mandat du comité et ses procédures de convocation de réunions et donne accès à des ressources externes.

Le conseil a également adopté un code d'éthique, lequel régit le comportement éthique de tous les employés, dirigeants et administrateurs. Des politiques distinctes en matière de divulgation et de période d'interdiction d'opérations sont également en place. Pour plus de détails concernant les pratiques de gouvernance de la Société, veuillez consulter le site web d'Osisko (www.miniereosisko.com).

Les administrateurs de la Société possèdent une expertise dans les domaines de l'exploration, de la métallurgie, de l'exploitation minière, de la comptabilité, des services juridiques, des services bancaires, du financement et des valeurs mobilières. Le conseil et chaque comité se réunissent au moins quatre fois par an.

## 17. CONTRÔLES INTERNES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

#### Contrôles de divulgation de l'information et procédures

Les contrôles et procédures de divulgation de l'information visent à fournir une assurance raisonnable à l'effet que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou autres documents qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et que cette démarche comprend des contrôles et des procédures qui sont conçus afin d'assurer que l'information est colligée et divulguée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de décider en temps opportun si elle doit être divulguée.

## Contrôles internes de divulgation de l'information financière

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière sont conçus pour garantir de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société

pour assurer de manière raisonnable l'exactitude de l'information financière et la préparation des états financiers conformément aux IFRS.

Les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société comprennent des politiques et des procédures qui : se rapportent à la tenue de registres raisonnablement détaillés, reflétant avec précision les opérations et les cessions liées aux actifs et en donnant une image fidèle; procurent une assurance raisonnable que les opérations sont dûment comptabilisées pour permettre la préparation d'états financiers selon les IFRS et que les recouvrements et dépenses sont effectués conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; procurent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées d'actifs susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers.

Au 30 septembre 2018, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes de divulgation de l'information financière au cours de la période. La direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a évalué l'efficacité et le fonctionnement des contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société. Au 30 septembre 2018, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont tous deux conclu que les contrôles internes de divulgation de l'information financière de la Société, conformément à leur définition dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, sont efficaces et atteignent l'objectif pour lequel ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes de divulgation de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et pourraient ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, toute projection d'une évaluation de leur efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration de la conformité aux politiques ou aux procédures.

## 18. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La Société a inclus une mesure non conforme aux IFRS pour le « fonds de roulement » dans le présent rapport de gestion afin d'ajouter de l'information à ses états financiers, lesquels sont présentés conformément aux IFRS. La Société est d'avis que cette mesure permet aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Cette donnée vise à fournir une information supplémentaire et ne doit pas être considérée seule ou se substituer aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

La Société a établi le fonds de roulement comme suit (en milliers de dollars canadiens) :

	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre
Réconciliation pour la période terminée	2018	2018	2018	2017
Actif courant	121 424	78 374	110 292	155 308
Moins passif courant	13 540	14 773	18 490	21 084
Fonds de roulement	107 884	63 601	91 802	134 224
	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre
Réconciliation pour la période terminée	30 septembre 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 décembre 2016
Réconciliation pour la période terminée Actif courant	•	•		
<u> </u>	2017	2017	2017	2016

## 19. MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion peut renfermer des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique (collectivement les « énoncés prospectifs »), incluant, sans s'y limiter, des énoncés relativement à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, au prix futur des métaux, à l'estimation des ressources minérales, à la réalisation des ressources minérales estimées, au calendrier et à l'importance de la production future estimée (le cas échéant), aux dépenses en immobilisations et aux dépenses d'exploitation et d'exploration, aux coûts et au calendrier de développement de

nouveaux gisements, aux coûts et au calendrier de l'exploration dans le futur, à l'utilisation des produits de financements, aux exigences de capital supplémentaire, à la législation gouvernementale en matière d'exploitation minière et d'exploration minérale, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation d'un terrain, aux litiges concernant des titres ou les réclamations, aux limites de couverture d'assurance, le développement du projet Windfall, le moment de la réalisation d'une étude de préfaisabilité sur le projet Windfall (le cas échéant), la progression de la rampe d'exploration, le forage sous terre, le moment de réaliser une mise à jour des ressources pour les propriétés Urban Barry et Windfall (le cas échéant), le cheminement vers une étude de faisabilité en 2019 (le cas échéant), les secteurs à intégrer à une étude de faisabilité (si elle est réalisée), ainsi qu'aux activités d'exploration considérant la réduction du nombre de foreuses. On reconnaît souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « est prévu », « budgéter », « calendrier », « estimations », « prévisions », « avoir l'intention de », « anticiper », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ou des énoncés selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, certains événements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

Les énoncés prospectifs reflètent les opinions et les hypothèses émises par la Société en fonction des renseignements disponibles au moment où les énoncés sont faits. Les résultats ou les événements réels peuvent différer de ceux prédits dans les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs de la Société sont assujettis : i) aux hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes aux énoncés prospectifs, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, et ii) aux risques décrits à la section intitulée « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, les états financiers de la Société, et les sections intitulées « Facteurs de risque » et « Mise en garde concernant les renseignements prospectifs » dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, datée du 7 mars 2018 et disponible sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil de l'émetteur d'Osisko.

Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont raisonnables, la liste des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les énoncés prospectifs n'est pas exhaustive. Les principales hypothèses émises en lien avec les énoncés prospectifs sont les suivantes : l'importance des résultats de forage et des activités d'exploration en cours; le délai d'obtention des résultats d'analyse des laboratoires; la capacité des activités d'exploration (incluant les résultats de forage) de prédire la minéralisation avec exactitude; le caractère prévisionnel des modèles géologiques; l'exactitude des registres de la Société quant à ses participations dans des propriétés; la conjoncture économique mondiale; les prix des métaux; les risques environnementaux; les actions communautaires et non gouvernementales; le fait que la Société obtiendra les permis nécessaires à ses activités en temps opportun afin qu'elle puisse effectuer les programmes de forage planifiés; qu'une main-d'œuvre qualifiée et des entrepreneurs seront disponibles à mesure que les activités de la Société s'accroissent; que le prix de l'or surpassera le niveau de rentabilité économique du projet de la Société; la pertinence des hypothèses, des estimations et des projections de l'EEP de Windfall; et que la Société sera en mesure d'obtenir le financement en capital nécessaire à ses activités et qu'elle réalisera les ressources minérales estimées.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations soient sensiblement différents des résultats, du rendement ou des réalisations futurs explicitement ou implicitement indiqués par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les incertitudes quant aux affaires en général, à l'économie, à la concurrence, à la politique et à la société; les résultats réels des activités d'exploration actuelles; les erreurs dans la modélisation géologique; les conclusions des évaluations économiques; les modifications apportées aux paramètres d'un projet à mesure que ce dernier se précise; les prix futurs des métaux; les variations possibles de la teneur ou du taux de récupération; l'éventualité qu'une usine, un équipement ou un procédé ne fonctionne pas comme prévu; les accidents, les conflits de travail ou d'autres risques inhérents à l'industrie minière; l'instabilité politique; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement, ou des retards dans la réalisation d'activités de développement ou de construction.

Bien que la Société ait tenté de répertorier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport sont en date du présent rapport de gestion et la Société décline toute intention ou obligation d'actualiser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les résultats réels ainsi

que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas s'en remettre outre mesure aux énoncés prospectifs.

## 20. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société, étant l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières au Canada, sont de nature spéculative et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits dans le rapport de gestion de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 et daté du 7 mars 2018, peuvent avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société ou sur ses futurs résultats d'exploitation et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent substantiellement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou concernant cette dernière. Voir la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs ». Le lecteur doit examiner attentivement ces risques ainsi que l'information publiée dans les états financiers de la Société, dans la notice annuelle de la Société datée du 7 mars 2018 et dans les autres documents publics déposés concernant la Société, lesquels sont disponibles sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (www.sedar.com).

#### 21. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur la Société sont disponibles dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, datée du 7 mars 2018, laquelle peut être consultée sous le profil d'émetteur d'Osisko sur SEDAR (www.sedar.com).